

6 LES ÉTUDIANTS

6.1.	Les effectifs du supérieur : évolution	162
6.2.	Les effectifs du supérieur par académie	164
6.3.	Les étudiants dans les formations scientifiques	166
6.4.	Les étudiants des universités	168
6.5.	Les nouveaux entrants à l'université	170
6.6.	La population universitaire par établissement et académie	172
6.7.	Les étudiants préparant un DUT	174
6.8.	Les étudiants des filières d'ingénieurs	176
6.9.	Les écoles de commerce, gestion et vente	178
6.10.	Les classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE	180
6.11.	Les sections de techniciens supérieurs et assimilés	182
6.12.	Les sections de techniciens supérieurs et assimilés par spécialité	184
6.13.	Les femmes dans l'enseignement supérieur	186
6.14.	L'origine sociale des étudiants français	188
6.15.	Les étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur	190
6.16.	Les étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur par nationalité	192
6.17.	Les étudiants de nationalité étrangère dans les universités	194
6.18.	Les taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur – 1	196
6.19.	Les taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur – 2	198
6.20.	Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après	200
6.21.	Le devenir des bacheliers 2008 : situation à la rentrée 2008	202
6.22.	Les bacheliers 2008 entrés à l'université après le bac : situation à la rentrée 2013	204
6.23.	Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur hors université : situation à la rentrée 2013	206
6.24.	Les stages effectués dans les universités	208

À LA RENTRÉE 2014, 2 470 700 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, soit une hausse de 1,7 % par rapport à la rentrée 2013 (+ 40 800 étudiants) (1). Les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en France ont ainsi augmenté pour la sixième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. Cette année, le nombre d'étudiants étrangers augmente un peu plus faiblement que l'ensemble des étudiants (+1,3 %).

L'enseignement privé (437 700 étudiants, soit 17,7 % des effectifs du supérieur) reste quasi stable pour la deuxième année consécutive, après plusieurs années de forte croissance (+ 3,3 % en 2012, + 2,7 % en 2011, + 2,5 % en 2010 et + 8,0 % en 2009). La croissance de l'enseignement public est de 2,0 % entre 2013 et 2014. Jusque-là, l'enseignement privé portait l'essentiel de la croissance. Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 73,3 %, soit 185 100 étudiants supplémentaires, tandis qu'elles n'ont augmenté que de 8,5 % dans l'enseignement public (2).

À la rentrée 2014, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 2,1 % (voir « Définitions »). La Paces, première année commune aux études de santé, contribue nettement moins à cette augmentation (+ 0,7 % d'étudiants par rapport à 2013) qu'en 2013 où ses effectifs augmentaient de 4,5 %. Le nombre d'étudiants préparant un DUT augmente légèrement (+ 0,5 %), croissance un peu en retrait par rapport à l'an passé (+ 1,0 %), mais qui fait suite à des baisses en 2012 (- 0,4 %), en 2011 (- 0,6 %) et en 2010 (- 1,4 %).

Le nombre d'étudiants est stable en STS et progresse de 1,6 % en CPGE. Entre 2013 et 2014, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs restent très dynamiques (+ 3,1 %), dans le prolongement des années précédentes. Depuis les années 1990, elles ont connu une progression importante (+ 145 % entre 1990 et 2014). En revanche, à la rentrée 2014, le nombre d'étudiants stagne dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (+ 0,1 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années 1990 (+ 197 % entre 1990 et 2014).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement. Ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRES - Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : Paris-Dauphine, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Institut d'études politiques de Paris (IEP), École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Observatoire de Paris, École pratique des hautes études (EPHE), Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DES MAÎTRES (IUFM) - Établissements responsables de la formation des futurs enseignants du premier degré et du second degré. Entre 2008 et 2010, les IUFM de France métropolitaine et des DOM ont été intégrés dans une université de rattachement. Depuis 2010, les étudiants préparant un concours d'enseignement primaire ou secondaire doivent désormais s'inscrire en master à l'université et les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les effectifs étudiants.

ÉCOLES SUPÉRIEURES DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE) - Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, elles forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013. Elles sont rattachées aux universités.

CPGE, STS, ÉCOLES D'INGÉNIEURS, ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION, VENTE ET COMPTABILITÉ
Voir « Définitions » en 6.2.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Tableau statistique n° 7178.

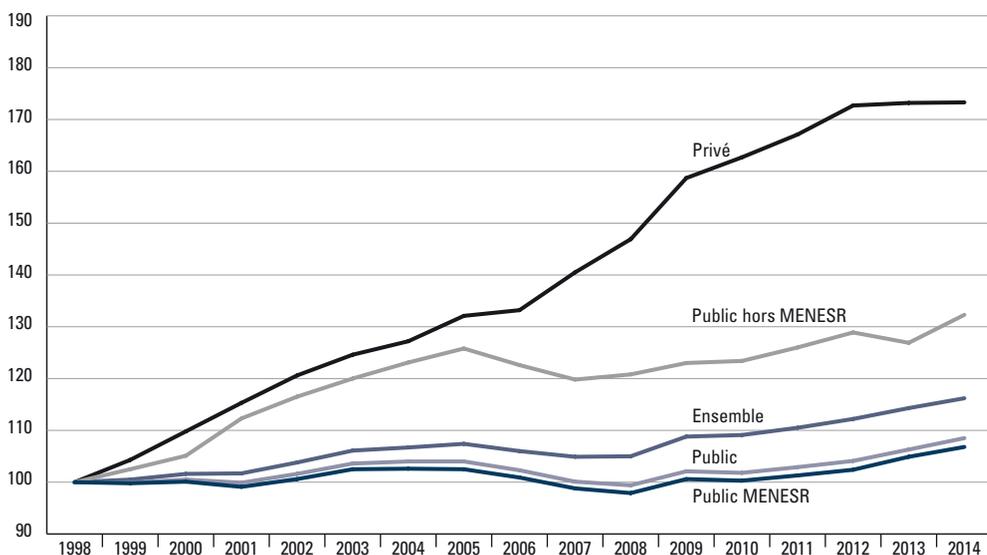
1 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2014-2015, en milliers.

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	DUT	BTS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					232,7	81,7	14,7	329,1
<i>dont privé</i>					61,7	11,6	4,9	78,2
Universités (2)	1 016,8	180,0	26,6	116,4		2,5	189,0	1 531,3
Autres établissements d'enseignement universitaires (3)	27,1	1,3					32,0	60,5
<i>dont privé</i>	17,4	1,3					11,5	30,3
Écoles normales supérieures							5,8	5,8
Écoles d'ingénieurs	9,2		115,0			8,4	6,0	138,6
<i>dont privé</i>	0,3		40,6			5,2	1,4	47,6
Écoles de commerce, gestion et comptabilité					2,7		134,3	137,0
<i>dont privé</i>					2,7		133,3	136,0
Écoles juridiques et administratives							8,0	8,0
<i>dont privé</i>							2,9	2,9
Écoles de journalisme et écoles littéraires							8,3	8,3
<i>dont privé</i>							8,3	8,3
Écoles paramédicales hors université (4)		103,3						103,3
<i>dont privé</i>		25,3						25,3
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)							31,8	31,8
<i>dont privé</i>							30,8	30,8
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)					1,2		47,1	48,3
<i>dont privé</i>					1,2		29,8	31,0
Écoles d'architecture							18,5	18,5
<i>dont privé</i>							0,9	0,9
Écoles vétérinaires							2,7	2,7
Autres écoles de spécialités diverses					18,6	2,4	26,5	47,5
<i>dont privé</i>					18,6	2,4	25,5	46,5
Total	1 053,0	284,7	141,6	116,4	255,2	95,0	524,8	2 470,7
<i>dont privé</i>	17,8	26,6	40,6	0,0	84,2	19,2	249,2	437,7

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 11 569 étudiants en 2014.
- Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.
- Établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.
- Données provisoires en 2014-2015 (reconduction des données 2013-2014).

2 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 1998, base 100 en 1998.



► Champ : France métropolitaine + DOM, y compris Mayotte à partir de 2011.

EN 2014, 26 % des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes, qui accueillent, à elles quatre, 24 % des effectifs totaux ; les plus petites de métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,5 % des effectifs totaux (1). Les effectifs augmentent par rapport à 2013 dans presque toutes les académies. En France métropolitaine, ils croissent de façon importante dans les académies de Nancy-Metz (+ 4,0 %) et de Nice (+ 3,7 %). Ils augmentent de 1,7 % dans les DOM.

Dans les DOM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit essentiellement de formations courtes (DUT, STS).

L'académie de Paris reçoit un grand nombre d'étudiants (13 % des effectifs) et propose une offre de formation très diversifiée. Seuls 52 % des étudiants parisiens sont inscrits à l'université (contre 62 % pour la moyenne métropolitaine) et 6 % sont inscrits dans une filière courte (contre 15 %). En revanche, l'enseignement privé, les écoles de commerce ainsi que les CPGE y sont plus fortement présents.

Dans les académies d'Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Limoges, Montpellier, Nancy-Metz, Orléans-Tours et Strasbourg, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. Les écoles de commerce et l'enseignement privé y sont assez peu représentés.

Dans les académies de Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Nice, Poitiers, Toulouse, la proportion d'étudiants inscrits à l'université est supérieure à la moyenne. Les filières courtes y sont également surreprésentées.

Les académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale sont les académies de Lyon, Rennes et Lille.

C'est dans les académies d'Amiens et de Besançon que la part des étudiants inscrits en formation d'ingénieurs est la plus élevée. Ces deux académies ont par ailleurs une forte proportion de leurs étudiants inscrits dans une filière courte et une faible part de l'université.

Dans les académies de Reims, Rouen, Nice et Versailles, la part des écoles de commerce est élevée. L'académie de Versailles, deuxième académie en termes d'effectifs, est celle qui compte le plus d'élèves ingénieurs. Le profil de l'académie de Versailles est opposé à celui de l'académie de Créteil : le poids de l'université est plus fort à Créteil qu'à Versailles ; au contraire, la part des écoles de commerce et des CPGE est forte à Versailles.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre (en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique), et explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en 6.5.

UNIVERSITÉS - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également le CUFR d'Albi et celui de Mayotte ouvert en 2012. Voir « Définitions » en 6.4.

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.10.

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS) - Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont classés en « autres écoles et formations ».

ÉCOLES D'INGÉNIEURS - Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION, VENTE ET COMPTABILITÉ

Sont présentes dans ce groupe toutes les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, reconnues ou non. Sont pris en compte la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage (cf. double page 6.9).

AUTRES ÉCOLES ET FORMATIONS - Autres établissements d'enseignement universitaire, formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE et autres enquêtes (voir 6.1).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Tableau statistique n° 7178.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2014-2015

Académies	Universités		STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (hors STS)	Autres écoles et formations (3)	Ensemble (4)	Évolution 2014/2013 (%)
	Total (1)	dont préparation DUT							
Aix-Marseille	69 639	4 226	11 388	3 391	3 408	5 901	11 843	104 602	2,3
Amiens	25 274	3 161	6 503	1 150	5 414	613	6 910	45 864	2,4
Besançon	20 728	2 452	4 553	944	3 048	465	3 581	33 184	1,1
Bordeaux	74 657	5 253	12 573	3 124	4 680	11 139	12 247	117 971	2,4
Caen	25 546	2 967	5 222	1 264	1 588	1 606	4 080	38 899	4,2
Clermont-Ferrand	30 126	2 565	5 307	1 348	2 218	1 235	5 826	45 013	-0,4
Corse	3 993	458	563	101	65	57	639	5 353	2,1
Créteil	90 485	8 327	13 587	3 598	9 632	1 087	17 783	135 162	0,7
Dijon	27 408	2 485	5 659	1 828	1 811	2 236	4 841	42 974	1,6
Grenoble	57 790	7 142	10 666	2 502	5 542	5 001	8 618	88 789	2,6
Lille	99 700	7 400	19 082	5 492	10 144	8 938	23 829	164 515	-0,3
Limoges	15 338	1 780	3 382	569	1 148	131	2 604	22 634	2,7
Lyon	110 443	7 509	12 802	6 049	12 932	9 265	27 897	178 368	3,0
Montpellier	72 999	3 759	11 528	2 612	3 084	4 231	10 022	103 451	1,7
Nancy-Metz	54 870	5 356	9 038	2 381	7 008	2 112	8 672	79 380	4,0
Nantes	69 210	5 586	16 531	4 190	9 161	5 625	20 655	123 811	1,4
Nice	36 400	3 609	6 220	2 523	1 818	5 569	5 892	57 159	3,7
Orléans-Tours	39 321	4 669	8 261	2 261	2 586	1 275	6 690	58 805	2,9
Paris	172 386	2 039	17 407	14 702	8 330	26 843	93 449	332 247	-0,8
Poitiers	31 582	3 070	5 762	1 248	2 299	3 682	3 972	48 135	2,5
Reims	23 626	3 089	5 608	1 213	2 627	5 832	4 523	43 131	3,2
Rennes	75 858	6 516	14 816	4 063	8 332	4 074	14 752	120 721	2,1
Rouen	34 049	4 129	6 418	1 357	4 455	5 969	5 659	57 421	1,9
Strasbourg	54 122	3 944	6 838	2 447	3 812	445	7 171	73 104	3,1
Toulouse	82 178	6 769	12 395	3 965	10 245	5 314	15 790	129 691	3,4
Versailles	106 311	7 048	14 339	8 193	16 022	15 371	19 321	178 763	1,7
France métropolitaine	1 504 039	115 308	246 448	82 515	141 409	134 016	347 266	2 429 147	1,7
Guadeloupe	6 400	217	1 980	464	32		622	9 466	0,9
Guyane	2 536	236	583	75			269	3 463	3,0
Martinique	4 394	89	2 448	388		151	862	8 243	1,1
Mayotte	801		285				82	1 168	8,3
La Réunion	13 109	547	3 472	709	131	162	1 738	19 190	1,7
DOM	27 240	1 089	8 768	1 636	163	313	3 573	41 530	1,7
France métropolitaine + DOM	1 531 279	116 397	255 216	84 151	141 572	134 329	350 839	2 470 677	1,7

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris Lorraine

2. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

3. Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris,

École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles.

Pour les formations paramédicales et sociales et les écoles artistiques et culturelles, données 2013.

4. Sans double compte des formations d'ingénieurs et des CPGE dispensées à l'université.

LE POIDS des formations scientifiques dans l'ensemble de l'enseignement supérieur a gagné plus de deux points en dix ans pour atteindre 33,1 % en 2014. De 2004 à 2010, leur part a augmenté chaque année et est passée de 30,7 % à 33,2 %. Sur cette période, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a en effet progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 17,4 %, contre + 8,9 %) (1). La hausse a été particulièrement soutenue en 2006 et en 2007 (environ + 0,5 point chaque année). Depuis 2011, la part des étudiants en formations scientifiques est stable.

Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur a progressé depuis 2004, cela tient essentiellement aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent, en 2014, 26,8 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 32,0 % en dix ans. Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques n'a que faiblement augmenté depuis 2004 (23,4 % à 24,3 %) ; leur progression sur les dix dernières années (+ 12,8 %) est légèrement supérieure à celle de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 8,9 %).

Les effectifs dans les formations universitaires scientifiques hors santé augmentent de 2,8 % entre 2013 et 2014. Dans les formations longues (sciences de la vie, sciences fondamentales, plurisciences), après une phase de repli important entre 2004 et 2008, une dynamique semble enclenchée depuis quelques années, qui s'accélère : les effectifs progressent de près de 6 % en deux ans. Les effectifs d'étudiants préparant un DUT du secteur de la production (y compris informatique) ont un profil peu heurté. Ils progressent de 2,3 % sur les deux dernières années pour atteindre 57 300 étudiants en 2014.

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) augmente cette année de 1,1 %. Mais au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques (6,3 % en 2014) a quasiment stagné depuis 2004. En revanche, en dix ans, les effectifs se sont fortement accrus dans les formations d'ingénieurs hors université (+ 50,3 % ; + 4,6 % par rapport à 2013), aussi bien celles dispensées dans des établissements publics que dans le secteur privé.

En 2014, la part des étudiants en formations scientifiques dans les établissements publics relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur (88,1 %) est identique à celle de 2013. Celle du secteur privé (8,8 % en 2014) diminue légèrement, pour la première fois depuis 2004.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

DÉFINITIONS

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (DUT)

Voir « Définitions » en 6.7.

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS), CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Tableau statistique n° 7178.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2004

	2004 (1)	2008	2009	2010 (2)	2011 (3)	2012	2013	2014 (4)	Poids en 2014 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2014/2004 (%)
Université	485 857	490 206	506 917	517 662	525 547	527 142	540 501	552 554	67,5	13,7
Université (formations scientifiques + ingénieurs)	264 171	239 869	247 980	257 758	262 358	260 508	267 434	275 921	33,7	4,4
Sciences fondamentales et applications (4)	174 760	148 203	152 926	158 310	163 520	161 173	163 885	170 836	20,9	-2,2
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (4)	73 791	69 282	71 709	73 783	73 515	74 520	75 154	78 858	9,6	6,9
Plurisciences (4)	15 620	22 384	23 345	25 665	25 323	24 815	28 395	26 227	3,2	67,9
Université (santé)	166 320	193 154	201 078	202 916	206 951	210 600	216 357	219 329	26,8	31,9
Médecine, odontologie	138 532	161 933	170 228	125 134	128 826	131 858	135 940	138 405	16,9	n.s.
Pharmacie	27 788	31 221	30 850	22 796	23 280	23 024	22 746	22 849	2,8	n.s.
Plurisanté (Paces)				54 986	54 845	55 718	57 671	58 075	7,1	n.s.
DUT production (5)	55 366	57 183	57 859	56 988	56 238	56 034	56 710	57 304	7,0	3,5
Autres établissements (6)	3 366	3 941	3 338	3 041	3 857	4 722	5 444	4 509	0,6	34,0
Écoles d'ingénieurs (7)	92 201	119 922	126 570	131 535	125 268	129 924	132 503	138 619	16,9	50,3
Publique MENESR	43 246	63 295	67 952	70 532	60 439	61 751	63 126	66 246	8,1	53,2
Publique hors MENESR	18 561	18 609	18 936	19 561	21 429	22 876	22 496	24 800	3,0	33,6
Privée	30 394	38 018	39 682	41 442	43 400	45 297	46 881	47 573	5,8	56,5
CPGE scientifique	45 947	48 731	49 326	49 053	49 747	50 479	51 202	51 774	6,3	12,7
Publique MENESR	39 013	41 455	41 928	41 501	41 635	42 222	42 444	42 679	5,2	9,4
Publique hors MENESR	846	779	815	822	1 391	1 398	1 474	1 503	0,2	77,7
Privée	6 088	6 497	6 583	6 730	6 721	6 859	7 284	7 592	0,9	24,7
STS production	70 322	66 803	68 479	68 363	68 728	71 677	71 593	71 224	8,7	1,3
Publique MENESR	58 599	55 240	56 237	56 285	56 458	58 530	58 580	58 021	7,1	-1,0
Privée	11 723	11 563	12 242	12 078	12 270	13 147	13 013	13 203	1,6	12,6
Total formations scientifiques	697 693	729 603	754 630	769 654	773 147	783 944	801 243	818 680	100,0	17,3
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>531 373</i>	<i>536 449</i>	<i>553 552</i>	<i>566 738</i>	<i>566 196</i>	<i>573 344</i>	<i>584 886</i>	<i>599 351</i>	<i>73,2</i>	<i>12,8</i>
Total enseignement supérieur	2 269 797	2 234 162	2 314 032	2 319 627	2 350 866	2 386 975	2 429 857	2 470 677		8,9
Poids des formations scientifiques	30,7	32,7	32,6	33,2	32,9	32,8	33,0	33,1		
Poids des formations scientifiques hors santé	23,4	24,0	23,9	24,4	24,1	24,0	24,1	24,3		
Poids du public dans le total des formations scientifiques	92,8	92,0	91,9	91,8	91,6	91,3	91,1	91,2		
Poids du public MENESR dans le total des formations scientifiques	90,0	89,3	89,3	89,2	88,7	88,1	88,1	88,1		

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.

- Année de passage de Paris-Dauphine du champ des universités à celui des autres établissements d'enseignement universitaire.
- Les disciplines générales des universités intègrent les étudiants précédemment inscrits dans les IUFM.
- En 2011, l'université de Lorraine a été créée par fusion des universités de Metz et de Nancy I et II, ainsi que de l'INPL. Mayotte est devenu un DOM. L'université de Lorraine est comptabilisée avec les universités.
- En 2014, le passage au nouveau cadre national de formation pour les diplômes de licence, qui réduit le nombre d'intitulés de diplômes, a conduit à un classement par discipline plus aisé pour les licences de sciences, leurs libellés étant devenus plus précis.
- Y compris informatique.
- Autres établissements d'enseignement universitaire, écoles juridiques et administratives.
- Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs.

AU 15 JANVIER 2015, 1 531 300 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Les effectifs sont en hausse de 2,1 %, poursuivant la tendance de l'année précédente (+ 2,5 % en 2014). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue à la hausse de manière marginale : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 2,0 % (2).

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 1,4 %, mais à un rythme un peu plus faible qu'il y a un an (2,8 %) (1). Les étudiants inscrits en Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, sont plus nombreux, mais cette augmentation est nettement plus faible qu'auparavant : on dénombre 58 002 étudiants en Paces, soit une hausse de 0,7 % par rapport à la précédente rentrée (+ 3,8 % en 2014 et + 4,0 % en 2013).

Les effectifs continuent à croître en cursus licence (+ 2,2 %) et en cursus master (+ 2,3 %) et diminuent à nouveau en cursus doctorat (- 1,7 %) (2). Les effectifs en DUT sont quasi stables (+ 0,5 %). La hausse est plus marquée en licence générale (+ 2,9 %) qu'en licence professionnelle (+ 1,3 %). En cursus master, les inscriptions ont augmenté en master LMD (+ 2,0 %), en formations d'ingénieurs (+ 3,3 %) et en santé (+ 2,0 %). Depuis 2004, ce sont les inscriptions en cursus master qui ont connu la plus forte hausse (+ 18,4 %), les inscriptions en doctorat (y compris HDR) ayant quant à elles diminué de 10,1 %.

Les femmes représentent 57,0 % de la population universitaire. Majoritaires en cursus licence et master (respectivement 56,3 % et 59,1 % des inscriptions), elles restent légèrement minoritaires en doctorat (48,0 %). La répartition hommes/femmes demeure stable par disciplines, avec une nette surreprésentation des femmes en langues (74,1 %), en lettres et sciences du langage (70,1 %), ainsi qu'en sciences humaines et sociales (68,0 %), et à l'inverse une présence moindre en sciences fondamentales et application (24,9 %), et en Staps (24,6 %).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités (71 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, la Comue de Paris-Est et la Comue de Grenoble, le CUFR d'Albi et le CUFR de Mayotte depuis 2012.

Le 30 juillet 2014, les universités des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane ; le 1^{er} janvier 2015, l'université de Montpellier a été créée par fusion des universités Montpellier I et Montpellier II.

En 2014-2015, deux nouvelles dispositions réglementaires impactent les évolutions observées :

- Le nouveau Cadre national des formations (CNF) a été mis en place pour les diplômes de licence. Il réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplôme. Certains de ces intitulés sont devenus plus précis : c'est le cas des licences de sciences, moins fréquemment classées en discipline « plurisciences ». À l'inverse, d'autres intitulés sont plus généraux, notamment dans les disciplines littéraires (licence mention humanités par exemple). La conséquence est une rupture statistique dans les séries d'effectifs par discipline. Les séries d'effectifs par groupe disciplinaires, en revanche, ne pâtissent pas d'une rupture statistique.

- La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence à partir de cette année, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées dans les tableaux incluent ces doubles inscriptions. Les évolutions « hors doubles inscriptions » sont calculées sur les effectifs sans inscription parallèle en CPGE et rendent ainsi compte d'une évolution à périmètre réglementaire constant.

FORMATION LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - Voir 6.6.

CUFR, COMUE, ESPÉ - Voir 6.6.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 15.01.

1 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2014-2015

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (en %)	Variation annuelle hors CPGE (en %)	Part des femmes (en %)
Droit, sciences politiques	123 993	77 788	7 380	209 161	0,4	0,4	64,8
Sciences économiques, gestion	129 370	62 752	3 430	195 552	-1,1	-1,3	52,6
AES	33 826	6 009	16	39 851	1,3	1,3	59,1
Pluridroit, sciences économiques, AES	20	132		152	19,7	19,7	57,2
Total économie, AES	163 216	68 893	3 446	235 555	-0,7	-0,8	53,7
Arts, lettres, sciences du langage	65 474	24 613	5 453	95 540	-1,1	-1,0	70,1
Langues	87 832	20 693	2 288	110 813	-0,9	-1,0	74,1
Sciences humaines et sociales	150 702	106 063	12 625	269 390	7,7	7,8	68,0
Plurilittres, langues, sciences humaines	4 233	2 998	55	7 286	5,6	-1,1	74,0
Total arts, lettres, langues, SHS	308 241	154 367	20 421	483 029	3,8	3,8	69,9
Sciences fondamentales et application	132 672	70 090	16 886	219 648	3,5	3,4	24,9
Sciences de la nature et de la vie	54 603	22 330	10 417	87 350	4,5	4,5	59,1
Plurisciences	23 926	2 125	176	26 227	-7,6	-9,4	46,9
Total sciences	211 201	94 545	27 479	333 225	2,8	2,7	35,6
Staps	42 372	8 105	503	50 980	5,5	5,5	28,6
Total disciplines générales	849 023	403 698	59 229	1 311 950	2,2	2,1	55,9
Médecine-odontologie	14 309	122 940	1 157	138 405	2,0	2,0	62,2
Pharmacie	399	22 175	275	22 849	-0,1	-0,1	64,3
Plurisanté	58 009	65		58 075	0,7	0,7	66,3
Total disciplines de santé	72 717	145 180	1 432	219 329	1,4	1,4	63,5
Total	921 740	548 878	60 661	1 531 279	2,1	2,0	57,0
Répartition en %	60,2	35,8	4,0	100,0			

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Note : les évolutions par discipline en italiques ne peuvent être interprétées car elles reflètent notamment le changement de nomenclature (Voir « Définitions »). Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2 Évolution en cursus des effectifs universitaires

	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009 (1)	2009 2010 (2)	2010 2011	2011 2012 (3)	2012 2013	2013 2014	2014 2015	Évolution 2014/2013 (%)
Cursus Licence											
DUT	111 296	112 480	115 360	117 344	117 339	115 697	115 018	114 681	115 780	116 397	0,5
PACES						54 986	53 404	55 523	57 610	58 002	0,7
Licence générale	635 877	613 240	579 354	559 053	571 816	585 433	593 052	598 671	616 180	634 305	(4) 2,9
Licence professionnelle	33 988	38 700	41 371	44 654	48 388	49 642	50 607	51 474	52 057	52 708	1,3
Santé (5)	56 179	60 169	61 898	61 635	63 568	5 620	7 934	6 443	6 804	7 608	11,8
Autres formations	62 867	53 483	50 157	49 475	50 572	52 412	53 835	52 964	53 065	52 720	-0,7
Total cursus licence	900 207	878 072	848 140	832 161	851 683	863 790	873 850	879 756	901 496	921 740	2,2
Cursus master											
Master LMD	259 129	263 356	259 979	260 260	277 338	312 119	305 863	306 077	316 578	322 938	2,0
Formations d'ingénieur (6)	28 455	28 807	29 173	23 204	23 148	23 873	24 660	25 063	25 747	26 604	3,3
Santé	84 265	88 725	92 234	96 128	100 643	104 087	104 149	109 259	112 214	114 429	2,0
Autres formations	84 625	75 134	70 958	131 853	130 056	72 410	78 292	80 062	81 873	84 907	3,7
Total cursus master	456 474	456 022	452 344	511 445	531 185	512 489	512 964	520 461	536 412	548 878	2,3
Cursus doctorat											
Doctorat LMD	67 274	67 133	65 409	64 432	64 021	63 291	62 466	61 163	60 335	59 347	-1,6
Autres formations	1 335	1 504	1 382	1 361	1 332	1 378	1 409	1 336	1 372	1 314	-4,2
Total cursus doctorat	68 609	68 637	66 791	65 793	65 353	64 669	63 875	62 499	61 707	60 661	-1,7
Ensemble	1 425 290	1 402 731	1 367 275	1 407 906	1 448 221	1 440 948	1 450 689	1 462 716	1 499 615	1 531 279	2,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Dont 62 544 en IUFM (cursus master).
- Dont 58 518 en IUFM (cursus master).
- Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).
- Les évolutions sont calculées y compris les doubles inscriptions en CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale, dont l'évolution, hors inscriptions parallèles en CPGE, est de 2,8 %.
- Depuis la création de la PACES (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autres que médecine/odontologie/pharmacie/maïeutique.
- Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

AU 15 JANVIER 2015, 306 400 nouveaux entrants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Le nombre de nouveaux entrants augmente depuis 4 ans, avec une hausse de 2,4 % en 2014-2015. La mise en place de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui se traduit par des doubles inscriptions en CPGE et à l'université, influe mécaniquement sur cette hausse : hors double inscription en CPGE, elle n'est que de 2,1 %.

Les évolutions sont contrastées par groupe disciplinaire : les effectifs progressent vivement en SHS (+3,4 %, +3,1 % hors double inscription en CPGE) et font un bond dans les filières scientifiques (+10,1 %, +9,5 % hors double inscription en CPGE). En revanche, ils évoluent faiblement en droit et en sciences économiques-AES.

Parmi les nouveaux entrants à l'université, 84 % ont obtenu leur baccalauréat en 2014 (2). Ces nouveaux bacheliers sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général (77,8 %, -1,4 point par rapport à 2013-2014), tandis que 15,9 % ont un baccalauréat technologique (+0,6 point) et 6,2 % un baccalauréat professionnel (+0,7 point). Les bacheliers professionnels représentent un nouvel entrant sur dix en langues, en sciences humaines et sociales, et en Staps, et près de un sur cinq en AES.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de hausse globale du nombre de bacheliers à la session 2014 (+6,1 %). Néanmoins, les effectifs de bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont stagné à la session 2014 (+0,1 % par rapport à 2013), la hausse globale étant surtout imputable au baccalauréat professionnel (+19,8 % avec la fin de la réforme de la voie professionnelle et l'arrivée en 2014 au niveau du baccalauréat des premiers candidats des nouvelles spécialités « Accompagnement, soins et services à la personne »).

Au final, le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université est en hausse de 2,9 % à la rentrée 2014 (+2,5 % hors double inscription en CPGE), avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a fortement augmenté (+7,0 %), une hausse qui fait suite à la mise en place de dispositions visant à leur ouvrir plus largement l'entrée en IUT. De même, les nouveaux bacheliers professionnels, dont on a facilité l'accès aux sections de techniciens supérieurs, se sont moins orientés vers l'université. Quant aux nouveaux bacheliers généraux, ils ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université.

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4.

FORMATION LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offre des formations LMD :

- cursus licence : il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master : il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 ;
- cursus doctorat : à vocation recherche, il conduit à la thèse.

NOUVEL ENTRANT - Un étudiant nouvel entrant est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris) dans une université française, qu'il soit nouveau bachelier ou non (étudiant étranger ou titulaire d'un titre admis nationalement en équivalence ou en dispense du baccalauréat ou bachelier des années antérieures n'ayant pas commencé d'études universitaires auparavant).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 15.01.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par disciplines (1).

Disciplines (2)	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Droit, sciences politiques	33 798	34 800	35 037	35 649	38 048	37 607	38 240	39 460	39 278	39 494
Sciences économiques, gestion	35 998	36 023	37 377	37 322	37 505	35 913	37 393	38 243	39 151	38 982
AES	11 078	10 244	9 596	10 152	11 356	10 269	11 195	10 096	10 380	10 916
Total économie, AES	47 076	46 267	46 973	47 474	48 861	46 182	48 588	48 339	49 531	49 898
Lettres, sciences du langage	19 867	17 925	17 086	16 965	17 646	18 192	18 098	18 610	18 934	18 607
Langues	29 071	28 945	27 194	25 988	27 279	27 500	27 719	28 337	29 823	30 037
Sciences humaines et sociales	48 311	44 252	38 039	35 652	39 271	40 503	40 637	41 533	42 724	45 341
Plurillettres, langues, sciences humaines	685	1 040	832	883	673	904	1 176	1 246	1 273	1 918
Total arts, lettres, langues, SHS	97 934	92 162	83 151	79 488	84 869	87 099	87 630	89 726	92 754	95 903
Sciences fondamentales et application	39 534	39 375	36 099	35 661	36 752	36 723	36 074	35 588	37 501	41 102
Sciences de la nature et de la vie	13 616	13 669	11 912	11 336	12 522	13 093	12 586	12 591	13 048	14 251
Plurisciences	9 942	9 662	10 597	9 905	10 048	9 831	9 852	9 872	11 600	10 711
Total sciences	63 092	62 706	58 608	56 902	59 322	59 647	58 512	58 051	62 149	66 064
Staps	9 927	8 649	7 229	7 831	9 428	10 761	12 733	13 502	15 594	15 770
Médecine-odontologie	27 069	28 852	29 303	29 791	32 135	(3) 1 695	1 802	1 835	1 995	2 096
Pharmacie	5 616	6 227	5 717	5 053	4 468	(3) 51	50	60	70	31
Plurisanté						(3) 33 403	32 570	35 103	37 829	37 110
Total Santé	32 685	35 079	35 020	34 844	36 603	35 149	34 422	36 998	39 894	39 237
Total	284 512	279 663	266 018	262 188	277 131	276 445	280 125	286 076	299 200	306 366
Évolution (en %)	0,9	-1,7	-4,9	-1,4	5,7	-0,2	1,3	2,1	4,6	(4) 2,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.
- Le calcul d'évolutions par disciplines n'est pas interprétable cette année : elles reflètent notamment le changement de nomenclature.
- Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.
- La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010, les effectifs concernés sont classés en plurisanté ce qui explique le report des effectifs.
- L'évolution est calculée y compris les doubles inscriptions en CPGE. Ces inscriptions parallèles concernent particulièrement les nouveaux entrants. Hors double inscription, l'évolution est de 2,1 %.

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2014-2015 (1).

Type de diplôme	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scienti- fique	Écono- mique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD (2)											
Droit sciences politiques	5 599	15 395	6 746	26 060	4 619	3 768	2 515	1 891	1 316	36 190	66,4
Sciences économiques, gestion	3 833	9 589	130	12 701	2 476	2 036	1 550	1 204	1 178	18 756	45,6
AES	515	3 596	231	3 955	2 880	2 279	2 284	1 844	468	9 974	58,1
Total économie, AES	4 348	13 185	361	16 656	5 356	4 315	3 834	3 048	1 646	28 730	49,9
Lettres sciences du langage	2 207	2 496	7 848	10 968	1 633	1 184	1 421	1 053	811	16 416	70,8
Langues	3 020	5 592	10 967	17 454	4 213	2 940	3 315	2 373	1 395	28 502	74,8
Sciences humaines et sociales	5 674	11 225	10 012	23 582	7 345	5 502	4 713	3 575	1 623	40 592	68,7
Plurillettres, langues, sciences humaines	264	384	585	1 179	30	24	20	16	13	1 296	76,7
Total arts, lettres, langues, SHS	11 165	19 697	29 412	53 183	13 221	9 650	9 469	7 017	3 842	86 806	71,2
Sciences fondamentales et application	11 645	807	62	11 529	1 862	1 486	835	607	1 194	16 405	27,4
Sciences de la nature et de la vie	7 961	221	55	7 578	1 651	1 360	334	272	279	10 501	63,1
Plurisciences	8 250	283	46	7 999	1 213	980	455	350	366	10 613	45,2
Total sciences	27 856	1 311	163	27 106	4 726	3 826	1 624	1 229	1 839	37 519	42,5
Staps	6 307	3 608	415	9 862	3 415	3 111	1 454	1 233	72	15 271	25,9
Paces	33 713	675	109	33 527	1 604	1 421	378	344	631	37 110	66,9
Profession de santé (hors Paces)	700	184	82	78	63	5	6	-	9	1 044	87,8
DUT	20 369	11 926	1 074	30 917	15 603	14 670	1 323	1 078	1 219	51 514	38,6
Ingénieurs (3)	561	20	-	400	37	17	3	-	98	719	21,1
Autres formations	2 472	1 252	522	3 303	896	454	414	231	5 907	11 463	61,8
Total	113 090	67 253	38 884	201 092	49 540	41 237	21 020	16 071	16 579	306 366	56,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Nouveaux entrants en première année de cursus licence.
 - Le calcul d'évolutions par disciplines n'est pas interprétable cette année : elles reflètent notamment le changement de nomenclature.
 - Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.
 - Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat.
- Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

EN 2014-2015, les étudiants inscrits en université relèvent de 76 universités, dont l'université de Lorraine, des Comue de Paris-Est et de Grenoble, et des CUFR d'Albi et de Mayotte. Le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la quatrième année consécutive, avec + 2,1 % (+ 2,5 % en 2013-2014, + 0,8 % en 2012-2013, + 0,7 % en 2011-2012). Une faible partie de cette augmentation est imputable aux inscriptions résultant de la mise en place des conventions entre les lycées possédant des CPGE et un EPSCP. Les étudiants de classes préparatoires sont inscrits parallèlement à l'université, de manière automatique. Hors ces doubles inscriptions, la hausse globale est de 2,0 %.

En 2014-2015, les effectifs sont en baisse dans quatre académies et en hausse dans toutes les autres. Dans cinq académies, cette hausse est supérieure à 4,0 %.

Le cursus licence englobe 60,2 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (50,7 %), alors que dans les DOM et en Corse, il dépasse les 70 %.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4.

FORMATION LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD :

- Cursus licence : il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures.
- Cursus master : il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5.
- Cursus doctorat : à vocation recherche, il conduit à la thèse.

CUFR - Centre universitaire de formation et de recherche.

COMUE - Créées par la loi 2013-660 du 22 juillet 2013, les Communauté d'universités et établissements sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui regroupent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

ESPÉ - Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013. Ces nouvelles écoles organisent des formations du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui intègrent les nouveaux concours de recrutement. Elles succèdent aux instituts universitaires de formation des maîtres. Les inscriptions qui relèvent des écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont comptabilisées au niveau de l'académie et non des établissements partenaires. Les évolutions par établissement n'ont donc pas été calculées dans la mesure où elles sont mécaniquement à la baisse, les inscrits dans les formations aux métiers de l'enseignement et du professorat qui relevaient auparavant des universités étant désormais comptabilisés dans les ESPÉ.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 15.01.
- Tableaux statistiques, n°s 7185, 7187, 7188, 7189.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2014-2015

Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2014/2013 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2014/2013 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille	60 154		11 850	57,5	Angers	21 220		4 347	62,0
Avignon	6 582		1 859	80,6	Le Mans	9 719		2 567	75,0
Aix-Marseille (y c. ESPÉ (1))	69 639	3,5 (3,5)	13 709	57,3	Nantes	35 021		7 901	63,1
Amiens	23 816		6 032	70,0	Nantes (y c. ESPÉ)	69 210	3,2 (3,2)	14 815	61,5
Amiens (y c. ESPÉ)	25 274	5,3 (4,7)	6 032	65,9	Nice	26 382		5 925	61,5
Besançon	19 654		4 605	67,3	Toulon	8 760		2 403	76,0
Besançon (y c. ESPÉ)	20 728	2,7 (2,7)	4 605	63,8	Nice (y c. ESPÉ)	36 400	3,4 (2,8)	8 328	62,9
Bordeaux	46 382		9 072	54,4	Orléans	14 238		3 712	75,4
Bordeaux III	14 888		3 402	78,2	Tours	23 495		5 459	63,5
Pau	11 774		2 765	72,0	Orléans - Tours (y c. ESPÉ)	39 321	4,3 (4,3)	9 171	65,3
Bordeaux (y c. ESPÉ)	75 392	1,9 (1,6)	15 239	60,1	Paris I	39 532		6 170	56,3
Caen	24 387		5 823	66,4	Paris II	16 592		2 325	47,2
Caen (y c. ESPÉ)	25 546	5,5 (5,5)	5 823	63,4	Paris III	16 882		2 942	63,4
Clermont I	14 757		2 836	57,7	Paris IV	19 698		3 581	57,0
Clermont II	14 496		3 128	69,9	Paris V	32 978		5 047	43,9
Clermont-Ferrand (y c. ESPÉ)	30 126	-0,9 (-0,7)	5 964	61,9	Paris VI	32 183		5 446	50,5
Corse	3 703		886	76,3	Paris VII	23 250		3 500	45,5
Corse (y c. ESPÉ)	3 993	0,6 (0,9)	886	70,7	Paris (y c. ESPÉ)	184 044	0,8 (0,7)	29 011	50,7
Marne-la-Vallée	10 556		2 028	71,2	La Rochelle	7 382		1 747	78,0
Paris VIII	21 802		3 739	65,0	Poitiers	22 978		4 992	59,2
Paris XII	25 575		5 951	69,0	Poitiers (y c. ESPÉ)	31 582	2,8 (2,9)	6 739	61,3
Paris XIII	20 391		4 577	66,6	Reims	22 650		5 397	70,2
Comue université Paris-Est	1 387				Reims (y c. ESPÉ)	23 626	4,9 (4,7)	5 397	67,3
Créteil (y c. ESPÉ)	83 407	-0,2 (-0,1)	16 297	63,4	Brest	17 797		4 142	66,4
Dijon	26 357		5 700	61,5	Bretagne Sud	8 129		1 867	76,9
Dijon (y c. ESPÉ)	27 408	2,0 (-2,1)	5 700	59,2	Rennes I	25 803		4 350	50,2
Chambéry	12 611		3 070	75,4	Rennes II	21 249		5 303	77,8
Grenoble I	16 129		3 914	61,2	Rennes (y c. ESPÉ)	75 840	2,9 (2,9)	15 662	62,7
Grenoble II	18 063		3 990	65,3	Le Havre	7 230		1 852	73,3
Grenoble III	5 497		1 225	69,2	Rouen	25 304		5 867	66,8
Comue université de Grenoble	3 476				Rouen (y c. ESPÉ)	34 049	1,9 (1,9)	7 719	65,2
Grenoble (y c. ESPÉ)	57 790	3,7 (3,4)	12 199	60,5	Mulhouse	7 692		1 588	68,5
Artois	10 135		2 609	78,9	Strasbourg	44 726		7 645	54,4
Lille I	19 380		3 424	60,0	Strasbourg (y c. ESPÉ)	54 122	3,3 (3,2)	9 233	54,7
Lille II	28 163		5 451	47,2	CUFR d'Albi	3 816		1 172	87,4
Lille III	18 006		4 504	76,7	Toulouse I	21 210		3 835	56,4
Littoral	9 669		2 368	74,7	Toulouse II	24 022		4 968	75,5
Valenciennes	10 369		2 379	72,9	Toulouse III	29 485		6 005	60,7
Lille (y c. ESPÉ)	99 700	-0,5 (-0,6)	20 735	61,7	Toulouse (y c. ESPÉ)	81 443	4,4 (4,3)	15 980	63,0
Limoges	14 757		3 314	66,9	Cergy Pontoise	12 827		3 373	74,2
Limoges (y c. ESPÉ)	15 338	3,0 (2,7)	3 314	64,4	Evy-Val-d'Essonne	9 205		2 354	75,5
Lyon I	34 049		6 066	51,3	Paris X	31 459		5 925	65,4
Lyon II	29 279		5 523	63,6	Paris XI	28 242		4 473	54,1
Lyon III	25 828		4 876	64,5	Versailles-Saint-Quentin	15 799		2 893	56,7
St-Etienne	17 163		4 580	73,8	Versailles (y c. ESPÉ)	101 749	-0,8 (-0,9)	19 018	60,2
Lyon (y c. ESPÉ)	110 443	3,8 (3,9)	21 045	59,2	Total France métropolitaine (y c. ESPÉ)	1 504 039	2,1 (2,1)	298 309	60,0
Montpellier	39 082		6 991	56,1	Antilles	9 845		2 781	73,0
Montpellier III	18 369		3 999	68,9	Guyane	2 078		683	89,4
Nîmes	3 965		1 519	93,1	Mayotte	801		287	100,0
Perpignan	8 673		1 872	73,6	La Réunion	12 136		4 306	83,5
Montpellier (y c. ESPÉ)	72 999	0,4 (0,2)	14 381	61,2	Total DOM (y c. ESPÉ)	27 240	1,7 (1,4)	8 057	73,3
Lorraine	52 980		11 307	60,1	France métr. + DOM (y c. ESPÉ)	1 531 279	2,1 (2,0)	306 366	60,2
Nancy-Metz (y c. ESPÉ)	54 870	4,8 (4,7)	11 307	58,0					

1. Les inscriptions dans les ESPÉ (voir « Définitions ») ne sont diffusables qu'au niveau académique. Il n'est plus possible de faire des évolutions par établissements pour le cursus master et par extension sur les effectifs globaux, car tous les masters préparant aux concours d'enseignement n'étaient pas identifiés dans tous les établissements les années précédentes. Dans l'enquête SISE, seuls les masters MEEF et tous les fonctionnaires stagiaires sont considérés comme relevant des ESPÉ.

2. Les évolutions hors doubles inscriptions en CPGE figurent entre parenthèses. Ces inscriptions parallèles concernent particulièrement les nouveaux entrants.

Lecture : l'évolution des effectifs des DOM entre 2013-2014 et 2014-2015 est de 1,7 %. En excluant les inscriptions parallèles en CPGE, l'évolution des effectifs des DOM est alors de 1,4 %.

EN 2014-2015, 116 400 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM (1). Cette année, le nombre d'étudiants inscrits en DUT n'augmente que faiblement (+ 0,5 %). Cette augmentation est un peu plus marquée dans le secteur de la production que dans celui des services (respectivement + 0,7 % et + 0,4 %).

Le nombre des nouveaux entrants en première année de préparation du DUT reste dynamique (+ 1,0 %), moins toutefois que l'année précédente (+ 2,7 %). Parmi eux, le nombre de nouveaux bacheliers technologiques est de nouveau en hausse (+ 7,0 %) alors même que le nombre de lauréats de la session 2014 augmentait de 3,5 % : l'effet des dispositions visant à faciliter l'entrée en IUT à ces bacheliers est perceptible, de même qu'en 2013-2014. En conséquence, les nouveaux bacheliers généraux sont moins nombreux à rejoindre cette filière (- 0,3 %).

Au total, la part des titulaires d'un baccalauréat technologique, qu'ils l'aient obtenu en 2014 ou auparavant, parmi les nouveaux entrants préparant un DUT en 2014-2015 atteint 30,3 %, soit 1,5 point de plus par rapport à l'année précédente (2). La part des bacheliers généraux perd 0,9 point pour revenir à 64,8 % en 2014-2015, celle des bacheliers professionnels, très peu nombreux en IUT, perd 0,4 point et n'est plus que de 2,6 %.

Globalement, les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,6 % dans le domaine des services et 41,4 % dans celui de la production (3). Dans le secteur des services, près de 60 % des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 39,2 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont à parité avec les hommes dans le secteur des services (50,2 %), mais elles ne représentent que 23,5 % des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (55,0 %) et « Génie biologique » (64,5 %). Globalement, depuis 2003-2004, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur de la production s'est accrue de 2,8 points et a baissé de 2,9 points dans le secteur des services. La part des femmes dans l'ensemble des spécialités de DUT est relativement stable entre 2003-2004 et 2014-2015 (- 0,2 point).

POPULATION CONCERNÉE - Sont recensés uniquement les étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Ne sont plus mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

IUT - Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 113 IUT fonctionnent à la rentrée 2014 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte).

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles.

SPÉCIALITÉS - Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'espace européen, notamment par l'arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'enseignement dispensé est assuré dans 25 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

NOUVEAUX ENTRANTS - Voir « Définitions » en 6.5.

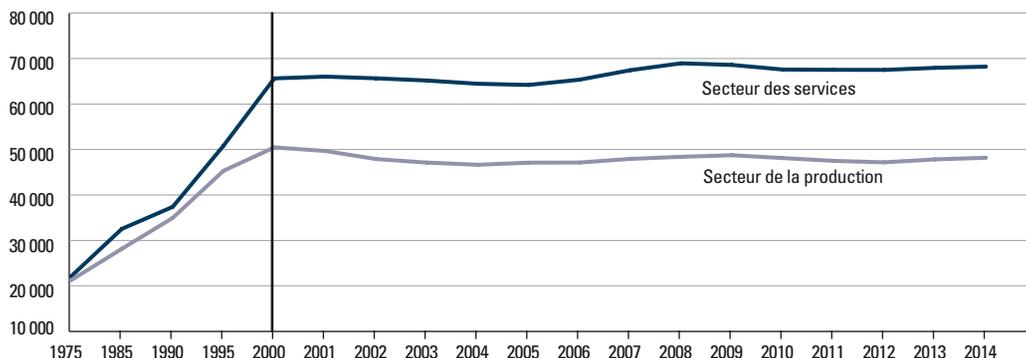
SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 15.01 ; 13.11 ; 12.13 ; 11.15.
- Tableaux statistiques, nos 7175, 7152.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les données avant 2000 ne sont pas annuelles.

2 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de DUT en 2014-2015, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2014-2015	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI2D (1)	STMG	Autres	Total					
Production	62,8	1,6	0,1	64,5	22,2	0,6	7,1	29,9	2,0	3,6	100,0	21 791	1,6
Services	22,5	38,9	3,6	65,0	4,3	24,4	1,8	30,5	3,0	1,5	100,0	29 723	0,6
Total	39,5	23,2	2,1	64,8	11,9	14,3	4,1	30,3	2,6	2,3	100,0	51 514	1,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

2. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2014-2015

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Rappel 2013-2014 Effectifs
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile					19
Chimie	1 494	1 829	3 323	55,0	3 422
Génie biologique	2 364	4 299	6 663	64,5	6 562
Génie chimique - génie des procédés	703	432	1 135	38,1	1 113
Génie civil - construction durable (ex-génie civil)	4 106	793	4 899	16,2	5 047
Génie électrique et informatique industrielle	7 165	540	7 705	7,0	7 814
Génie industriel et maintenance	1 862	151	2 013	7,5	1 980
Génie mécanique et productique	6 887	520	7 407	7,0	7 137
Génie thermique et énergie	1 914	197	2 111	9,3	2 187
Hygiène, sécurité et environnement	1 319	510	1 829	27,9	1 863
Mesures physiques	3 776	845	4 621	18,3	4 548
Packaging, emballage et conditionnement (ex-génie du conditionnement et de l'emballage)	139	171	310	55,2	274
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 523	567	2 090	27,1	2 043
Réseaux et télécommunications	2 690	269	2 959	9,1	2 807
Science et génie des matériaux	925	192	1 117	17,2	1 013
Total du secteur de la production	36 867	11 315	48 182	23,5	47 829
Carrières juridiques	482	1 952	2 434	80,2	2 442
Carrières sociales	689	2 727	3 416	65,9	3 340
Gestion des entreprises et des administrations	8 869	11 164	20 033	55,7	20 076
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-gestion administrative et commerciale)	733	1 416	2 149	65,9	2 148
Gestion, logistique et transport	1 888	804	2 692	29,9	2 705
Information - communication	847	2 967	3 814	77,8	3 812
Informatique	8 418	704	9 122	7,7	8 881
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-services et réseaux de communications)	2 490	1 200	3 690	32,5	3 527
Statistiques et informatique décisionnelle	736	327	1 063	30,8	1 108
Techniques de commercialisation	8 790	11 012	19 802	55,6	19 912
Total du secteur des services	33 942	34 273	68 215	50,2	67 951
Ensemble	70 809	45 588	116 397	39,2	115 780

► Champ : France métropolitaine + DOM.

En 2014-2015, 130 000 étudiants suivent une formation dans une école d'ingénieurs, soit 2,8 % de plus par rapport à l'année 2013-2014 (1).

Pour la deuxième année consécutive, ce sont les écoles sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui enregistrent la plus forte croissance de leurs effectifs (+ 4,4 %), suivies des écoles sous tutelle d'autres ministères (+ 2,2 %). En revanche, le nombre d'étudiants dans les écoles privées reste quasi stable (- 0,1 %).

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche forme plus de la moitié des futurs ingénieurs (près de six sur dix), 40 % de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université (2). Ce pourcentage reste stable par rapport à l'année précédente.

En 2014-2015, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles augmente à nouveau (+ 3,2 %), et ce davantage que l'ensemble des effectifs, ce qui entraîne une hausse du taux de féminisation (28,4 %, soit + 0,2 point par rapport à l'année précédente). La part des filles est très variable selon le type d'école.

La proportion de filles à l'Ensam reste stable cette année avec 14,3 % (14,2 % en 2013). Cette école demeure l'une des moins féminisées, à la différence des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture qui accueillent davantage de filles que de garçons (66,4 %, en baisse de 0,6 point).

Le flux de nouveaux inscrits augmente cette année avec 38 800 nouveaux inscrits, soit 3,9 % de plus qu'en 2013 (3). Cette hausse est plus marquée pour les écoles relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+ 5,6 %) ainsi que dans celles relevant des autres ministères (+ 4,3 %). Les nouveaux inscrits dans les écoles privées, quant à eux, se maintiennent par rapport à 2013-2014 (- 0,1 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles avec 46,3 % des élèves intégrant une école, en progression par rapport à l'an passé (45,1 % en 2013-2014). À l'inverse, en 2014-2015, les admissions à la suite d'un DUT ou d'un BTS diminuent (14,6 % des nouveaux inscrits, en baisse de 0,7 point), de même que celles consécutives à un baccalauréat (18,5 % des entrants, en baisse de 0,3 point).

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits dans un cycle ingénieur ou ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS - Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte). Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine – devenue grand établissement en 2011 – ont été maintenues dans les effectifs des écoles internes universitaires.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT (FIP) - Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) ont été créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail. Les FIP accueillent des étudiants titulaires d'un Bac + 2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Les diplômes obtenus dans le cadre d'une FIP sont reconnus par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). Les étudiants inscrits dans ces formations ne figurent pas dans le tableau.

INSA - Instituts nationaux de sciences appliquées.

ENSAM - École nationale supérieure des arts et métiers.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 13.04 ; 11.07 ; 11.02.
- Tableau statistique n° 7165.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1).

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	Évolution 2014/2013 (%)
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	20 650	34 475	52 537	59 503	67 353	68 808	69 690	71 437	74 566	4,4
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	23 419	24 657	28 144	28 332	28 400	29 477	3,8
Autres écoles du MENESR	n.d.	22 241	32 650	36 084	42 696	40 664	41 358	43 037	45 089	4,8
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	16 607	17 643	18 147	19 074	18 750	19 165	2,2
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 386	4 637	4 823	4 606	4 678	4 738	1,3
Défense	2 347	3 238	3 803	4 009	4 186	4 091	4 639	4 288	4 254	-0,8
Industrie	1 083	1 571	3 201	3 818	4 226	4 456	4 658	4 304	4 153	-3,5
Mer						175	376	348	505	45,1
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 076	2 013	2 000	1 996	2 046	2 153	5,2
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 537	1 808	1 828	1 826	1 838	1 895	3,1
Santé	25	18	8	27	23	18		14	(3)	-
Économie et Finances				294	211	225	436	646	835	29,3
Ville de Paris	254	320	379	460	539	531	537	588	632	7,5
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	25 268	32 586	34 616	35 684	36 319	36 272	-0,1
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	89 313	101 378	117 582	121 571	124 448	126 506	130 003	2,8

► **Champ : France métropolitaine + DOM (4).**

- Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- En 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).
- Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

2 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2014-2015 (1).

	Nombre d'implan- tations géogra- phiques	Effectifs en 2014	Répartition (%)	Évolution des effectifs 2014/2013	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2014/2013
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	133	74 566	57,4	4,4	20 300	27,2	4,6
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	81	29 477	22,7	3,8	8 646	29,3	4,2
Autres écoles du MENESR	52	45 089	34,7	4,8	11 654	25,8	4,8
Universités de technologie	5	6 031	4,6	1,1	1 567	26,0	3,1
INSA (3)	8	12 844	9,9	1,6	4 051	31,5	6,5
Ensam	8	4 186	3,2	-1,4	600	14,3	-0,7
Écoles centrales	6	5 055	3,9	-31,2	1 213	24,0	-26,9
Autres écoles (4)	25	16 973	13,1	32,3	4 223	24,9	19,7
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	49	19 165	14,7	2,2	6 643	34,7	1,0
Agriculture, pêche	14	4 738	3,6	1,3	3 145	66,4	0,4
Défense	8	4 254	3,3	-0,8	714	16,8	1,1
Industrie	10	4 153	3,2	-3,5	1 168	28,1	-4,7
Mer	2	505	0,4	45,1	47	9,3	51,6
Télécommunications	5	2 153	1,7	5,2	479	22,2	3,9
Équipement, transport, logement	5	1 895	1,5	3,1	573	30,2	3,6
Santé	1						
Économie et Finances	2	835	0,6	29,3	288	34,5	21,0
Ville de Paris	2	632	0,5	7,5	229	36,2	3,6
Écoles privées	76	36 272	27,9	-0,1	9 914	27,3	2,0
Ensemble des formations d'ingénieurs	258	130 003	100,0	2,8	36 857	28,4	3,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage.
- Y compris l'INP de Toulouse et l'Institut polytechnique de Grenoble.

3 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les formations d'ingénieurs en 2014-2015, en % (1).

Niveau de l'étudiant à l'entrée	Bac	CPI (2)	CPGE	Université (3)	DUT-BTS	Autres (4)	Total (5)	Effectifs 2014
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	17,5	0,2	43,6	5,9	17,2	15,6	100,0	22 503
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	3,9	4,3	68,0	6,1	5,2	12,3	100,0	6 831
Écoles privées	31,2	0,9	37,6	5,5	14,8	10,0	100,0	9 441
Ensemble	18,5	1,1	46,3	5,9	14,6	13,6	100,0	38 775
Rappel 2013	18,8	1,2	45,1	5,3	15,3	14,3	100,0	37 317

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).
- Cycle préparatoire intégré.
- Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.
- Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.
- Total des origines connues.

À LA RENTRÉE 2014, 198 écoles forment 134 300 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente. Les effectifs des écoles de commerce et de gestion sont stables par rapport à la rentrée 2013 (+ 0,1 %) (1). Seuls les groupes d'écoles II et III (voir « Définitions ») accueillent un nombre légèrement plus élevé d'étudiants : les effectifs progressent respectivement de 1,3 % et de 0,3 %. Les effectifs du groupe I stagnent (2).

Avec 117 500 étudiants (87,5 %), les 93 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs. 90,0 % des inscrits sont en formation initiale sous statut scolaire, 6,1 % en apprentissage et 3,9 % en formation continue. Au sein de ces écoles, 102 300 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plus des trois quarts d'entre eux sont inscrits dans une formation délivrant un diplôme de niveau bac + 5 de grade master.

Le nombre de nouveaux inscrits dans ces écoles du groupe I est en légère hausse (+ 0,9 %) à la rentrée 2014 (40 200 contre 39 800 en 2013). 37,7 % d'entre eux intègrent une formation dont le niveau requis à l'entrée est le baccalauréat. 41,7 % des nouveaux entrants ont intégré une école après une formation de niveau bac + 2 (CPGE, DUT, BTS, etc.) (3).

Au nombre de 29, les écoles du groupe II comptent 5 500 étudiants (4,1 %), dont 2 600 nouveaux inscrits à la rentrée 2014. Alors qu'il comporte un grand nombre d'établissements (76), le groupe III forme seulement 11 300 étudiants, soit 8,4 % des étudiants en 2014, dont 5 000 nouveaux inscrits.

En 2014-2015, les étudiantes en écoles de commerce représentent 49,7 % des inscrits. La part d'étudiants étrangers s'élève à 16,3 %. C'est dans le groupe II qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux (19,0 %).

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, quel que soit le régime d'inscription (formation initiale sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, financée ou non).

Il est à noter que pour 87 établissements représentant 9,8 % du total des effectifs (tous issus des groupes II et III), seuls les effectifs en formation initiale sous statut scolaire sont disponibles.

Les inscriptions en BTS ne sont pas comptabilisées (voir fiche 6.1).

LES ÉCOLES DE COMMERCE ET DE GESTION sont des établissements privés ou consulaires. Elles sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- les écoles du groupe II sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le Ministère ;
- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le Ministère. (Voir aussi la rubrique « Définitions » de la double page 8.23 pour des précisions sur le visa du ministère).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information SISE recensant des données individuelles sur le champ de la formation initiale sous statut scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue (financée ou non).

- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, recensant des données agrégées sur le seul champ de la formation initiale sous statut scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 10.10 ; 08.30.

- Tableaux statistiques, n°s 7195, 7179.

1 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce (hors BTS)

	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Effectifs	88 437	87 333	95 835	100 609	116 303	121 317	126 698	131 043	134 177	134 329
<i>dont formation initiale sous statut scolaire</i>	<i>85 092</i>	<i>83 333</i>	<i>90 838</i>	<i>95 968</i>	<i>109 109</i>	<i>112 371</i>	<i>117 967</i>	<i>119 632</i>	<i>121 489</i>	<i>120 398</i>
Évolution annuelle en %	-	-1,2	9,7	5,0	15,6	4,3	4,4	3,4	2,4	0,1
Nombre d'écoles	223	219	210	206	212	213	210	208	195	198

► **Champ : France métropolitaine + DOM (1).**

1. Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

2 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2014-2015

Types d'écoles/types de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel effectifs 2013-2014	Évolution annuelle en %
Groupe I	93	59 932	57 605	117 537	49,0	16,4	117 484	0,0
<i>dont diplômes visés :</i>		<i>52 550</i>	<i>49 774</i>	<i>102 324</i>	<i>48,6</i>	<i>13,6</i>	<i>101 015</i>	<i>1,3</i>
<i>de niveau bac + 3</i>		<i>5 631</i>	<i>4 895</i>	<i>10 526</i>	<i>46,5</i>	<i>10,3</i>	<i>10 023</i>	<i>5,0</i>
<i>de niveau bac + 4</i>		<i>4 588</i>	<i>4 514</i>	<i>9 102</i>	<i>49,6</i>	<i>12,2</i>	<i>9 040</i>	<i>0,7</i>
<i>de niveau bac + 5</i>		<i>1 683</i>	<i>1 288</i>	<i>2 971</i>	<i>43,4</i>	<i>12,4</i>	<i>3 203</i>	<i>-7,2</i>
<i>de niveau bac + 5 grade master</i>		<i>40 648</i>	<i>39 077</i>	<i>79 725</i>	<i>49,0</i>	<i>14,2</i>	<i>78 749</i>	<i>1,2</i>
Groupe II	29	2 679	2 811	5 490	51,2	19,0	5 420	1,3
Groupe III	76	5 017	6 285	11 302	55,6	13,8	11 273	0,3
Total	198	67 628	66 701	134 329	49,7	16,3	134 177	0,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM (1).**

1. Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

3 Niveau de formation des étudiants à leur entrée dans une école du groupe I en 2014-2015

Niveau à l'entrée	Groupe I		Effectifs 2013-2014	Évolution annuelle (%)
	Effectifs	%		
Bac	15 141	37,7	12 982	16,6
Bac + 2	16 758	41,7	17 146	-2,3
Bac + 3	2 923	7,3	2 114	38,3
Bac + 4	2 953	7,3	5 136	-42,5
Bac + 5 et plus	2 433	6,1	2 462	-1,2
Total	40 208	100,0	39 840	0,9

► **Champ : France métropolitaine + DOM (1).**

1. Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

DÉFINITIONS

À LA RENTRÉE 2014, 84 200 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), soit une hausse de 0,8 % par rapport à 2013 (1). Cette croissance est plus prononcée pour le secteur privé (+ 2,4 %) que pour le secteur public (+ 0,4 %). Ce dernier assure la formation de 83,4 % des étudiants inscrits en CPGE (2).

L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans les filières scientifiques et littéraires. Grâce à l'afflux de nouveaux étudiants en première année, les effectifs des classes scientifiques augmentent de 1,1 % en 2014-2015, le nombre d'étudiants en seconde année marquant un repli (- 2,4 %) (2). Le nombre d'inscrits dans la filière littéraire augmente aussi (+ 0,7 %) malgré la stabilité des nouveaux entrants, l'augmentation portant sur les effectifs de seconde année (+ 1,8 %). Enfin, contrairement aux deux rentrées précédentes, les effectifs des classes économiques et commerciales diminuent très légèrement cette année (- 0,2 %).

35 200 femmes sont inscrites en CPGE, soit 41,9 % des effectifs totaux. En classes littéraires, la prépondérance des femmes est manifeste : avec près de trois inscrites sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont présentes en faible proportion (29,2 %), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (54,5 % d'étudiantes).

À la rentrée 2014, le nombre d'étudiants entrant en CPGE (42 000) augmente de 2,8 % (+ 0,3 % à la rentrée 2013) (3). Avec 25 200 nouveaux entrants, la filière scientifique connaît une nette progression (+ 4,9 %) tandis que l'effectif d'entrants dans la filière économique et commerciale (10 000) baisse de 0,7 %. Le nombre de nouveaux inscrits dans la filière littéraire est quant à lui quasiment stable (+ 0,1 %). Sur 42 000 nouveaux étudiants en première année, 93,5 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 5,5 % un baccalauréat technologique et 1,1 % étaient déjà bacheliers et proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur.

Les bacheliers scientifiques restent les plus nombreux (70,1 %). Ils représentent presque la totalité des nouveaux inscrits dans les classes scientifiques, plus de 40 % dans les classes économiques et moins d'un quart dans les classes littéraires. Les proportions de bacheliers économiques et littéraires parmi les entrants en CPGE sont aussi relativement stables par rapport à la rentrée 2013 (respectivement 14,5 % et 8,9 %).

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (il n'y a pas de CPGE à Mayotte). À partir de l'année scolaire 2012-2013, les CPGE intégrées à l'université sont prises en compte.

CPGE - Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :

- la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information Scolarité et système d'information SISE (depuis l'année 2012-2013).
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 12.02.
- Tableaux statistiques, n°s 7196, 7183, 7163.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Filière scientifique	47 369	47 772	48 361	49 279	49 909	49 678	49 747	50 479	51 202	51 774
Évolution annuelle en %	1,9	0,9	1,2	1,9	1,3	- 0,5	0,1	1,5	1,4	1,1
Filière économique et commerciale	16 177	17 092	18 323	19 202	19 447	18 490	18 598	19 316	19 727	19 696
Évolution annuelle en %	2,4	5,7	7,2	4,8	1,3	- 4,9	0,6	3,9	2,1	- 0,2
Filière littéraire	11 244	11 296	11 388	11 522	11 779	11 706	12 066	12 426	12 591	12 681
Évolution annuelle en %	3,3	0,5	0,8	1,2	2,2	- 0,6	3,1	3,0	1,3	0,7
Total	74 790	76 160	78 072	80 003	81 135	79 874	80 411	82 221	83 520	84 151
Évolution annuelle en %	2,2	1,8	2,5	2,5	1,4	- 1,6	0,7	2,3	1,6	0,8

► **Champ : France métropolitaine + DOM (1), Public + Privé.**

1. Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

Note : à la rentrée 2014, 105 étudiants suivent une CPGE intégrée à l'université. Ils étaient 95 en 2013 et 56 en 2012 (information issue de SISE-universités).

2 Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2014-2015

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	38 870	29 404	68 274	8 844	5 118	13 962	47 714	34 522	82 236	42,0
Filière scientifique	29 862	12 817	42 679	5 861	1 731	7 592	35 723	14 548	50 271	28,9
Première année	14 637	6 612	21 249	2 928	890	3 818	17 565	7 502	25 067	29,9
Deuxième année	15 225	6 205	21 430	2 933	841	3 774	18 158	7 046	25 204	28,0
Filière économique et commerciale	6 163	8 202	14 365	2 609	2 479	5 088	8 772	10 681	19 453	54,9
Première année	3 175	4 343	7 518	1 281	1 288	2 569	4 456	5 631	10 087	55,8
Deuxième année	2 988	3 859	6 847	1 328	1 191	2 519	4 316	5 050	9 366	53,9
Filière littéraire	2 845	8 385	11 230	374	908	1 282	3 219	9 293	12 512	74,3
Première année	1 486	4 628	6 114	210	580	790	1 696	5 208	6 904	75,4
Deuxième année	1 359	3 757	5 116	164	328	492	1 523	4 085	5 608	72,8
Autres ministères	1 205	667	1 872	14	29	43	1 219	696	1 915	36,3
Filière scientifique	922	581	1 503	-	-	-	922	581	1 503	38,7
Première année	430	205	635	-	-	-	430	205	635	32,3
Deuxième année	492	376	868	-	-	-	492	376	868	43,3
Filière économique et commerciale	173	27	200	14	29	43	187	56	243	23,0
Première année	88	16	104	6	11	17	94	27	121	22,3
Deuxième année	85	11	96	8	18	26	93	29	122	23,8
Filière littéraire	110	59	169	-	-	-	110	59	169	34,9
Première année	54	35	89	-	-	-	54	35	89	39,3
Deuxième année	56	24	80	-	-	-	56	24	80	30,0
Total	40 075	30 071	70 146	8 858	5 147	14 005	48 933	35 218	84 151	41,9
Filière scientifique	30 784	13 398	44 182	5 861	1 731	7 592	36 645	15 129	51 774	29,2
Première année	15 067	6 817	21 884	2 928	890	3 818	17 995	7 707	25 702	30,0
Deuxième année	15 717	6 581	22 298	2 933	841	3 774	18 650	7 422	26 072	28,5
Filière économique et commerciale	6 336	8 229	14 565	2 623	2 508	5 131	8 959	10 737	19 696	54,5
Première année	3 263	4 359	7 622	1 287	1 299	2 586	4 550	5 658	10 208	55,4
Deuxième année	3 073	3 870	6 943	1 336	1 209	2 545	4 409	5 079	9 488	53,5
Filière littéraire	2 955	8 444	11 399	374	908	1 282	3 329	9 352	12 681	73,7
Première année	1 540	4 663	6 203	210	580	790	1 750	5 243	6 993	75,0
Deuxième année	1 415	3 781	5 196	164	328	492	1 579	4 109	5 688	72,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM (1), Public + Privé.**

1. Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2014-2015, en %.

	Bacs généraux			Bacs techno	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2014-2015	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L					
Filière scientifique	93,9	0,0	0,0	5,1	1,0	100,0	25 172	4,9
Filière économique et commerciale	42,5	45,9	0,4	10,1	1,1	100,0	9 961	- 0,7
Filière littéraire	23,0	22,2	53,6	0,0	1,2	100,0	6 887	0,1
Total	70,1	14,5	8,9	5,5	1,1	100,0	42 020	2,8

► **Champ : France métropolitaine + DOM (2), Public + Privé.**

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

2. Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

A LA RENTRÉE 2014, 255 200 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,1 %), en classes de mise à niveau pour BTS (2,3 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %).

Les effectifs de ces formations sont restés quasiment stables en 2014 (+ 0,1 %), que ce soit dans le secteur public (+ 0,2 %) ou dans le secteur privé (- 0,1 %) (1).

Les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comptent 233 400 étudiants et forment plus de 90 % des inscrits en STS (2). Le ministère en charge de l'agriculture (19 700 étudiants) forme 7,7 % des étudiants (- 1,6 % par rapport à 2013).

Depuis plusieurs années déjà, la parité est acquise dans les STS (et assimilés). Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (47,6 % contre 55,5 %), car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les STS agricoles ont le taux de féminisation le moins élevé (42,1 %).

Après une baisse de 2,4 % à la rentrée 2013, le nombre d'entrants en première année de STS augmente de 1,5 % en 2014 (3). Les STS restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques. Ceux-ci représentent 35,1 % du nombre total d'entrants (+1,3 point par rapport à 2013) alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2014. Bien qu'en hausse à la rentrée 2014, leur proportion a baissé de plus de 10 points depuis 2009. La part des bacheliers professionnels, en revanche, augmente continûment depuis plusieurs années : elle est de 28,8 % en 2014 (21,7 % en 2011). Cette progression est à mettre en regard de la forte hausse du nombre de bacheliers professionnels à la session 2014 qui marque la fin de la réforme de la voie professionnelle (+ 19,8 % par rapport à 2013). La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS est stable (18,1 %) et inférieure de 10,7 points à celle des bacheliers professionnels. La part des entrants déjà bacheliers et issus d'autres filières (université notamment) marque en revanche un repli.

Dans les STS de la production, les bacheliers professionnels représentent désormais 35,8 % des recrutements et devancent de plus de 14 points le recrutement des bacheliers STI (21,2 %). Dans le secteur des services, les bacheliers STG/STMG sont toujours prépondérants (28,4 %).

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations au DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 11.04 ; 10.04.
- Tableaux statistiques, nos 7197, 7184, 7164.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA

	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y.c. Mayotte	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Public	159 774	158 848	158 671	161 220	162 298	163 492	163 767	168 772	170 705	171 001
Évolution annuelle en %	-1,4	-0,6	-0,1	1,6	0,7	0,7	0,9	3,1	1,1	0,2
% par rapport à l'effectif total	70,0	68,8	67,8	67,1	67,0	66,5	66,6	66,5	67,0	67,0
Privé	68 555	72 029	75 493	79 102	79 949	82 258	82 258	84 957	84 262	84 215
Évolution annuelle en %	0,3	5,1	4,8	4,8	1,1	2,9	2,9	3,3	-0,8	-0,1
% par rapport à l'effectif total	30,0	31,2	32,2	32,9	33,0	33,5	33,4	33,5	33,0	33,0
Public + Privé	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247	245 750	246 025	253 729	254 967	255 216
Évolution annuelle en %	-0,9	1,1	1,4	2,6	0,8	1,4	1,6	3,1	0,5	0,1
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

Lecture : à la rentrée 2014, 171 001 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 0,2 % par rapport à celui de 2013. Il représente 67 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2014.

2 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2014-2015

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et enseignement supérieur	82 671	76 216	158 887	32 228	42 332	74 560	114 899	118 548	233 447	50,8
Classes de mise à niveau	672	1 839	2 511	1 065	1 968	3 033	1 737	3 807	5 544	68,7
STS en 1, 2 et 3 ans	81 618	73 511	155 129	31 096	40 258	71 354	112 714	113 769	226 483	50,2
DMA en 1 et 2 ans	381	866	1 247	67	106	173	448	972	1 420	68,5
Agriculture	6 910	5 204	12 114	4 480	3 092	7 572	11 390	8 296	19 686	42,1
STS en 1, 2 et 3 ans	6 910	5 204	12 114	4 480	3 092	7 572	11 390	8 296	19 686	42,1
Autres ministères	-	-	-	737	1 346	2 083	737	1 346	2 083	64,6
Classes de mise à niveau	-	-	-	102	187	289	102	187	289	64,7
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	615	1 144	1 759	615	1 144	1 759	65,0
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	20	15	35	20	15	35	42,9
Total	89 581	81 420	171 001	37 445	46 770	84 215	127 026	128 190	255 216	50,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.**

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA en 2014-2015, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2013-2014	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI	STG/STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	0,0	0,0	0,0	21,7	0,0	0,0	1,4	76,8	100,0	69	n.s.
Production	10,2	2,2	4,0	21,2	2,8	8,5	35,8	15,4	100,0	45 581	1,3
Services	5,2	10,5	3,4	2,0	28,4	6,1	25,2	19,3	100,0	87 450	1,6
Total	6,9	7,6	3,6	8,6	19,6	6,9	28,8	18,0	100,0	133 100	1,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé.**

1. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2014, 10,2 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre 2013 et 2014, l'effectif des entrants en STS production a augmenté de 1,3 %.

À LA RENTRÉE 2014, 255 200 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (97,1 %), en classes de mises à niveau pour BTS (2,3 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %).

Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production (1). Dans ce domaine, plus d'un quart des étudiants inscrit en « Technologies industrielles fondamentales » ou en « Technologies de commandes des transformations industrielles ».

Dans les spécialités des services qui regroupent deux tiers des étudiants en STS, près de la moitié des inscrits suit une formation de « Commerce, vente » ou de « Comptabilité, gestion ».

Les établissements privés forment un tiers des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (38,0 %) que dans les spécialités de la production (22,9 %).

Les spécialités des services sont nettement plus féminisées que celles de la production (62,2 % contre 26,2 %). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Travail social » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » sont presque exclusivement composées de femmes, alors que les spécialités « Technologies de commandes des transformations industrielles », « Électricité, électronique » et « Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité » attirent presque exclusivement des hommes.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations aux DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994.

Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 11.04 ; 10.04.
- Tableaux statistiques, n°s 7197, 7184, 7164.

1 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA par spécialité de formation en 2014-2015

Groupes de spécialités de formation		Effectifs	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)
133	Musique, arts du spectacle	137	.	19,7	70,1
Total des spécialités disciplinaires		137	.	19,7	70,1
200	Technologies industrielles fondamentales	12 116	4,7	32,6	40,2
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	11 024	4,3	16,1	3,5
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 150	2,4	47,5	38,0
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 357	.	31,6	30,8
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 849	.	33,4	58,5
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 820	1,1	38,7	36,2
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 017	.	36,8	30,1
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	335	.	20,9	28,1
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 933	1,5	20,2	62,1
222	Transformations chimiques et apparentées	3 476	1,4	29,2	60,3
223	Métallurgie	831	.	4,8	18,4
224	Matériaux de construction, verre, céramique	150	.	-	77,3
225	Plasturgie, matériaux composites	348	.	-	6,6
226	Papier, carton	16	.	-	6,3
227	Énergie, génie climatique	2 660	1,0	16,0	3,0
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 700	2,2	25,3	39,1
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 092	.	11,8	9,3
232	Bâtiment : construction et couverture	349	.	-	9,7
233	Bâtiment : finitions	670	.	20,0	48,4
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 351	.	14,7	8,0
241	Textile	362	.	6,1	89,0
242	Habillement	2 137	.	24,7	91,4
243	Cuirs et peaux	137	.	-	85,4
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	6 393	2,5	10,9	4,5
251	Mécanique générale et de précision, usinage	28	.	-	25,0
252	Moteurs et mécanique auto	2 553	1,0	16,5	3,1
253	Mécanique aéronautique et spatiale	348	.	12,1	8,3
254	Structures métalliques	1 468	.	4,9	3,5
255	Électricité, électronique	10 914	4,3	12,5	3,3
Total des spécialités de la production		84 584	33,1	22,9	26,2
300	Spécialités plurivalentes des services	1 046	.	45,7	76,9
311	Transport, manutention, magasinage	2 112	.	23,2	23,5
312	Commerce, vente	45 201	17,7	36,6	53,6
313	Finances, banque, assurances	7 985	3,1	36,6	60,5
314	Comptabilité, gestion	32 228	12,6	28,7	59,6
320	Spécialités plurivalentes de la communication	6 949	2,7	63,9	76,1
321	Journalisme et communication	549	.	25,7	82,3
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	897	.	2,1	55,7
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 771	2,3	48,2	55,6
324	Secrétariat, bureautique	12 735	5,0	22,3	83,0
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 529	3,7	37,2	6,9
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 796	1,9	44,2	94,0
331	Santé	9 800	3,8	54,6	74,4
332	Travail social	7 201	2,8	50,5	95,0
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	16 014	6,3	37,0	70,6
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 476	1,4	76,7	99,5
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	2 030	.	24,6	25,4
345	Application des droits et statuts des personnes	2 176	.	54,1	82,7
Total des spécialités des services		170 495	66,8	38,0	62,2
Ensemble des spécialités		255 216	100,0	33,0	50,2

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé.

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Lecture : 66,8 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA sont inscrits dans le secteur des services.

Les établissements privés scolarisent 38,0 % d'entre eux. Les femmes représentent 62,2 % des étudiants formés dans ce secteur.

DÉFINITIONS

LA SCOLARISATION des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (1). En 2012, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est supérieur à celui des hommes quel que soit l'âge ; en 1992, le taux de scolarisation des hommes devenait supérieur à celui des femmes à partir de 28 ans (26 ans en 1991). En 2012, 49,3 % des femmes de 20 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 40,2 % des hommes, soit un écart de 9,1 points en faveur des femmes. En 1992, les taux respectifs étaient de 41,2 % et 32,2 %, soit un écart de 9 points.

En 2014, 55,2 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (2). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+ 0,7 point depuis 2000). La progression la plus importante est observée dans les écoles d'ingénieurs (+ 5 points en quatorze ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 5,8 points).

Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les femmes, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les hommes vers des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les études de santé. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83,9 %), les femmes sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (41,9 % en CPGE, 39,2 % en IUT) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (27,2 % des effectifs des formations d'ingénieurs, 29,2 % des étudiants de CPGE en filière scientifique).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 58,4 % de la population étudiante. C'est dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (70,1 %). Elles restent très minoritaires en sciences (37,1 %). Les femmes représentent désormais 63,5 % des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. En préparation au DUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,2 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (23,5 % des étudiants).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.1 et 6.4.

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS)
Voir « Définitions » en 6.2.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.2.

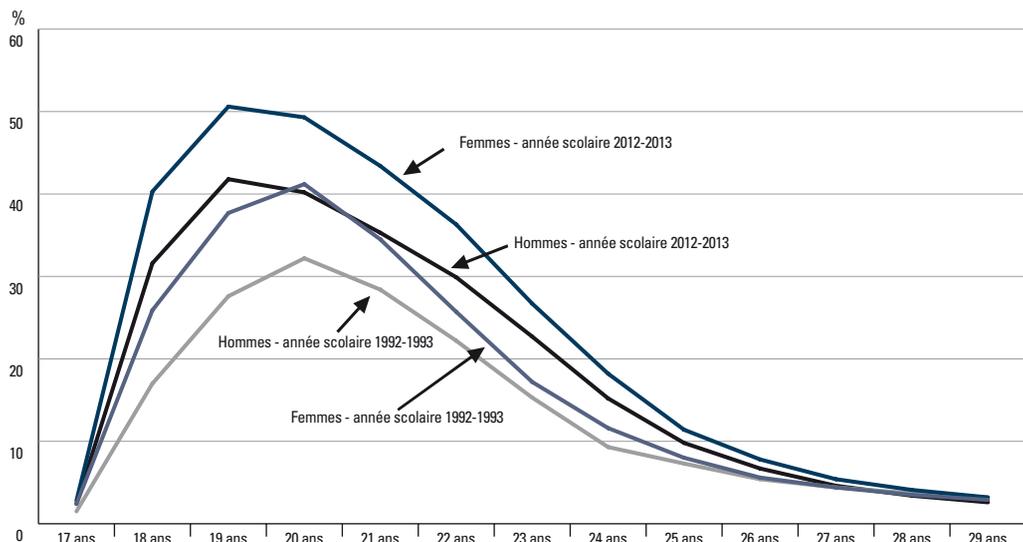
SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / MENESR-DEPP, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

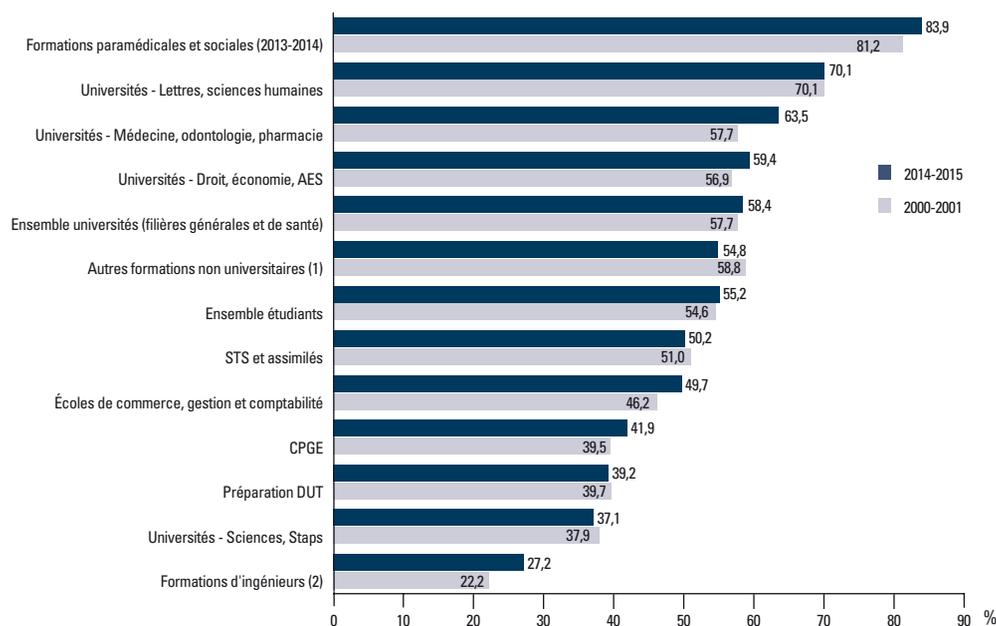
- Tableau statistique n° 7178.

1 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur



► Champ : France métropolitaine pour 1992-1993, y compris DOM pour 2012-2013.

2 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires, etc. Données 2013-2014 pour les écoles artistiques et culturelles.
2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année à l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 11 % sont enfants d'ouvriers (1).

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires, dans les formations d'ingénieurs et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils atteignent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en STS (14 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (20 %), en DUT (15 %) et dans les écoles paramédicales et sociales (18 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en DUT et en STS et, dans le cas des enfants d'employés, une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit (2). En effet, ils représentent 41 % des effectifs étudiants en santé et 34 % en droit contre respectivement 6 % et 9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %). La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 34 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat (3).

L'ORIGINE SOCIALE - Elle fait référence à la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille. Nomenclature des professions et catégories sociales de l'Insee de 1989. Pour le tableau (1), les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

STS ET CPGE - Sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.
- Insee, enquête Emploi 2012/calculs MENESR-SIES.

1 Origine sociale des étudiants français en 2014-2015

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,1	30,0	12,7	12,7	10,8	13,1	11,5	100,0
<i>dont disciplines générales et de santé</i>	8,9	30,0	12,3	12,4	10,4	13,6	12,4	100,0
<i>dont préparation DUT</i>	11,5	28,8	16,9	15,8	14,6	8,7	3,7	100,0
<i>dont formations d'ingénieurs</i>	10,1	38,8	15,2	10,9	9,9	9,8	5,2	100,0
Formations d'ingénieurs (1)	11,5	46,5	11,7	7,5	6,0	7,4	9,3	100,0
STS	10,1	13,8	12,0	15,6	20,4	13,1	15,0	100,0
CPGE	10,6	49,5	12,0	10,1	6,4	6,4	5,1	100,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	13,9	37,1	6,4	4,5	2,5	5,1	30,4	100,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	13,4	35,7	8,5	8,1	5,4	9,4	19,5	100,0
Écoles normales supérieures	12,1	53,2	12,3	6,7	2,7	4,8	8,1	100,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	9,5	22,6	8,2	8,6	2,4	4,4	44,2	100,0
Écoles paramédicales et sociales (3)	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4	100,0
Ensemble des étudiants français	9,8	30,3	11,9	11,9	10,7	11,8	13,5	100,0
Ensemble des Français de 18 à 23 ans	13,1	17,5	17,7	8,9	29,2	6,8	6,8	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat et les formations d'ingénieurs universitaires.
- Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. Les données concernant les écoles d'art sont celles de 2013.
- Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2007.

2 Origine sociale des étudiants français dans les principales filières universitaires (y compris DUT) en 2014-2015

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	Préparation DUT	Université avec préparation DUT
Agriculteurs	1,4	1,8	1,4	1,9	1,5	2,4	1,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,9	8,7	6,5	7,3	6,6	9,1	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	34,2	24,5	25,0	30,3	40,5	28,8	30,0
Professions intermédiaires	10,9	10,5	13,2	14,1	11,2	16,9	12,7
Employés	12,2	12,7	13,8	13,4	8,3	15,8	12,7
Ouvriers	9,3	12,4	11,2	12,2	6,0	14,7	10,8
Retraités, inactifs	14,0	15,2	16,3	11,5	8,9	8,7	13,1
Non renseigné	9,0	14,2	12,6	9,3	17,0	3,6	11,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	180 807	147 967	402 817	268 944	202 345	109 956	1 312 836

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

3 Origine sociale des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2014-2015

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,4	1,9	1,7	1,4	1,8	1,7	1,3	1,4	1,4	1,4	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,0	7,9	8,0	6,6	6,8	6,7	4,8	5,3	5,0	7,5	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	29,8	26,4	27,9	35,6	32,2	33,5	34,4	34,2	34,3	31,8	28,7
Professions intermédiaires	14,1	13,3	13,6	11,6	11,1	11,3	10,0	9,4	9,7	13,1	12,4
Employés	14,3	14,9	14,6	9,6	9,7	9,7	6,8	7,2	7,0	12,5	12,8
Ouvriers	12,2	13,1	12,7	7,6	7,9	7,8	5,4	5,0	5,2	10,5	11,0
Retraités, inactifs	11,7	13,2	12,6	13,2	13,9	13,6	19,5	20,5	20,0	12,5	13,6
Non renseigné	8,5	9,3	9,0	14,4	16,6	15,7	17,7	16,9	17,4	10,7	12,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	361 426	462 207	823 633	180 207	273 514	453 721	18 418	17 064	35 482	560 051	752 785

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

DÉFINITIONS

EN 2014, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 298 900, soit + 1,3 % par rapport à l'année précédente (1). Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à 12,1 %. Par rapport à 2013, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont fortement augmenté en STS, en CPGE, dans les autres écoles et formations, ainsi qu'en formations d'ingénieurs. Ils ont stagné à l'université et diminué à nouveau en préparation au DUT.

Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années 1990. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+ 1,9 %) et même fortement en 2009 (+ 4,8 %) et en 2010 (+ 2,5 %). Ils augmentent encore, mais plus faiblement en 2011 (+ 1,3 %) et stagnent en 2012 (+ 0,1 %). L'année 2013 marque une reprise de la hausse avec + 2,0 %.

En dix ans, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a doublé dans les formations d'ingénieurs et dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. Il a augmenté de 8 % à l'université et de 15 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de 6 % dans les STS et de 2 % dans les préparations au DUT.

C'est dans les formations d'ingénieurs universitaires et dans les écoles de commerce que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus forte. Elle est en revanche faible (entre 3,2 % et 5,5 %) en préparations au DUT, en STS, et CPGE.

En 2014, les universités accueillent 73 % des étudiants de nationalité étrangère ; ceux-ci y représentent 14,3 % des inscrits (2). Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,6 % des inscriptions en cursus licence, 17,3 % en cursus master et 41,5 % en cursus doctorat. La part de non-bacheliers parmi les étudiants de nationalité étrangère augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 66,7 % pour le cursus licence (- 1,3 point par rapport à 2013), 83,9 % en cursus master et 90,9 % en cursus doctorat.

À l'université, un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (19,9 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,1 %) et un sur cinq (20,4 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent près de 30 % des étudiants de nationalité étrangère inscrits, contre 20,1 % en cursus licence et 18,1 % en cursus master et une surreprésentation des étudiants africains en master où ils représentent plus d'un étudiant étranger sur deux.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / MENESR-DEPP, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1 et en 6.2.

UNIVERSITÉS - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile les CUFR d'Albi et de Mayotte (ouvert à la rentrée 2012) et l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire. Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « Universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE - Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, les étudiants se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

NON-BACHELIERS - Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 09.02.

- Tableau statistique n° 7178.

1 Évolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur

	1990 1991	2004 2005	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2014 2015 (5)
Universités	131 901	202 836	209 523	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443	14,3
<i>dont : préparation DUT</i>	3 058	6 546	6 590	6 916	7 384	7 424	7 507	6 752	6 537	6 441	5,5
<i>formations d'ingénieurs</i>	490	2 653	2 879	2 798	2 910	2 983	3 557	3 775	4 130	4 376	16,5
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	9 944	11 047	13 483	15 882	17 164	18 239	19 601	21 833	21 892	16,3
Écoles supérieures artistiques et culturelles (1)	5 328	7 762	8 459	7 772	7 964	8 103	7 786	8 128	8 360	8 330	11,3
STS	5 969	8 746	8 134	5 122	5 419	5 831	5 659	6 313	7 004	8 232	3,2
CPGE	1 310	2 822	2 961	2 440	2 875	3 176	3 097	3 114	3 090	3 250	3,9
Formations d'ingénieurs (2)	2 749	10 429	11 557	13 548	14 731	16 064	15 872	17 662	18 521	19 094	13,5
Autres écoles et formations (3) (4)	11 862	15 699	16 908	19 344	19 781	19 226	21 570	22 176	22 480	24 740	6,0
Ensemble	161 148	255 585	265 710	265 386	277 994	284 945	288 605	289 274	295 084	298 902	12,1
En % du nombre total d'étudiants	9,4	11,3	11,6	11,9	12,0	12,3	12,3	12,1	12,1	12,1	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. Les effectifs des écoles d'art sont provisoires (reconstruction des données 2013-2014).
- Ensemble des formations d'ingénieurs, universitaires ou non. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Données 2013 reconduites en 2014 pour les formations paramédicales et sociales.
- Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.
- En % du nombre total d'étudiants.

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par cursus en 2014-2015

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	20 616	64,2	17 862	81,5	4 967	90,5	43 445	74,3
Europe hors UE	5 335	63,9	3 908	82,0	1 191	90,3	10 434	73,7
Afrique	43 778	60,0	48 480	82,6	8 535	88,4	100 793	73,2
Amérique	8 334	73,3	7 476	86,4	2 957	92,8	18 767	81,6
Asie	19 767	81,9	17 239	89,8	7 486	93,5	44 492	86,9
Océanie	241	90,0	156	82,7	35	85,7	432	87,0
Apatrides ou non-déclarés	36	41,7	36	25,0	8	100,0	80	40,0
Ensemble	98 107	66,7	95 157	83,9	25 179	90,9	218 443	77,0
En % du nombre d'étudiants	10,6		17,3		41,5		14,3	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1 et en 6.2.

EN 2014-2015, dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture et de la santé), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 19 % du reste de l'Afrique. Un quart est issu d'Europe, dont 20 % de l'Union européenne. Enfin, 24 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain (1).

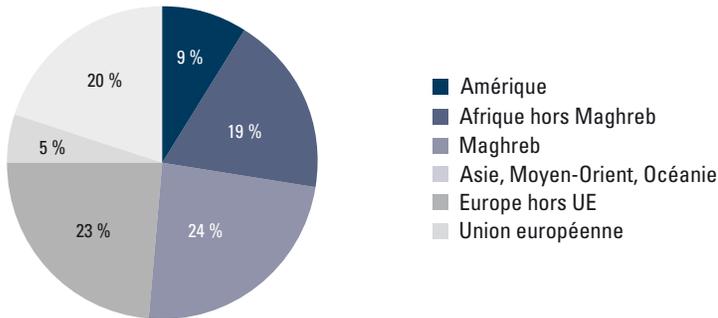
Les étudiants marocains demeurent les étudiants étrangers les plus représentés en France en 2014 (35 200 étudiants), devant les étudiants chinois (29 700) et algériens (21 300) (2). Parmi les étudiants de nationalité étrangère les plus représentés, les Vietnamiens (- 6,0 %), les Camerounais (- 4,1 %), les Algériens (- 3,0 %), les Tunisiens (- 2,5 %), les Allemands (- 2,1 %), les Chinois (- 1,5 %) et les Sénégalais (- 1,3 %) sont moins nombreux en 2014 qu'en 2013. En revanche, en 2014, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Italiens (+ 11,1 %), les Nord-Américains (+ 11,0 %) et les Marocains (+ 3,8 %).

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (55 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 % contre 5 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère), en CPGE (4 % contre 1 %), en préparation au DUT (4 % contre 2 %). Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (54 %) que l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (8 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (17 %, contre 7 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs) : 84 %, contre 68 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquête spécifique au ministère en charge de la culture.

1 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur par origine en 2014-2015



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère par filière de formation en 2014-2015, en %.

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (2)	Formations d'ingénieurs hors université (2)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	66	2	1	3	1	ε
Italie	71	1	ε	2	1	1
Autres Union européenne (UE)	71	2	ε	3	3	1
Europe hors UE	72	2	ε	2	3	1
Maroc	55	4	4	10	3	4
Algérie	84	1	ε	1	3	1
Tunisie	70	1	2	7	2	1
Autres Maghreb	84	ε	ε	2	1	1
Sénégal	72	5	3	6	3	2
Cameroun	62	2	2	8	5	1
Autres Afrique	76	3	1	2	5	1
Liban	70	ε	1	6	ε	ε
Autres Moyen-Orient	79	1	ε	1	3	ε
Chine	54	2	2	8	ε	ε
Vietnam	75	2	ε	5	1	ε
Autres Asie	52	2	ε	2	3	ε
Amérique du Sud	67	1	1	9	2	ε
Amérique du Nord	60	ε	ε	1	ε	ε
Antilles - Amérique centrale	73	1	ε	3	4	1
Océanie	72	ε	ε	1	1	1
Total (1)	68	2	1	5	2	1

(suite)	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieure artistiques et culturelles (3)	Autres écoles de spécialités diverses (4)	Total	Effectifs	Évolution (%) 2014/2013
Allemagne	11	2	15	100	8 790	-2,1
Italie	9	3	13	100	10 353	11,1
Autres Union européenne (UE)	6	2	11	100	38 734	1,4
Europe hors UE	6	3	11	100	13 649	2,7
Maroc	9	2	10	100	35 199	3,8
Algérie	2	1	7	100	21 279	-3,0
Tunisie	4	1	12	100	11 573	-2,5
Autres Maghreb	2	ε	9	100	1 794	-3,7
Sénégal	4	ε	7	100	8 800	-1,3
Cameroun	8	ε	12	100	6 978	-4,1
Autres Afrique	4	1	8	100	41 346	4,1
Liban	6	2	13	100	4 716	2,4
Autres Moyen-Orient	3	2	10	100	11 363	3,7
Chine	17	5	11	100	29 709	-1,5
Vietnam	3	2	11	100	5 863	-6,0
Autres Asie	15	12	13	100	19 634	-3,1
Amérique du Sud	5	3	13	100	13 750	3,4
Amérique du Nord	10	2	27	100	7 538	11,0
Antilles - Amérique centrale	5	2	10	100	5 937	1,9
Océanie	10	2	11	100	592	1,0
Total (1)	7	3	10	100	298 902	1,3

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

- Y compris les formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Données 2013-2014 reconduites en 2014-2015.
- Groupe non homogène.

DÉFINITIONS

EN 2014-2015, 218 400 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, effectifs en quasi stabilité (+ 0,2 %) par rapport à l'année précédente (1). Comme les effectifs universitaires sont globalement dynamiques, la part des étudiants étrangers continue à diminuer légèrement (14,3 %, soit - 0,2 point par rapport à 2013-2014).

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en baisse : ils représentent 77,0 % de l'ensemble des étudiants étrangers (77,7 % en 2013-2014) (2).

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (46,1 %), suivis des étudiants asiatiques (20,4 %) et européens (24,5 %), les étudiants américains constituant 8,5 % des étudiants étrangers.

Les étudiants marocains sont les plus nombreux (23 500), devant les algériens (18 900) et les chinois (17 900). Comme l'année précédente, le nombre d'étudiants algériens est en baisse (- 4,2 % par rapport à 2013-2014), tout comme celui des chinois (- 5,0 %) ; le nombre d'étudiants marocains augmente (+ 4,6 %).

Parmi les étudiants européens, les étudiants Italiens sont les plus représentés (7 600 soit 14,0 % des européens), suivis des étudiants allemands (6 400 soit 11,9 %), espagnols (4 800 soit 8,8 %), russes (3 900 soit 7,2 %) et roumains (3 600 soit 6,7 %). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 57 700 étudiants étrangers (soit 26,4 % des étudiants étrangers) sont originaires d'un état actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants étrangers tous continents confondus se dirigent principalement vers les disciplines littéraires (31,7 %) avant les disciplines scientifiques (26,5 %) et les disciplines économiques (19,2 %).

Les étudiants africains se dirigent davantage que les autres vers les disciplines scientifiques et sportives (32,7 %) ou économiques (22,9 %), en revanche ils choisissent moins que les autres les voies littéraires (19,9 %). Parmi les étudiants africains, 73,2 % sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (54,7 %) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 44,8 % des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (67,7 %).

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Les données et les évolutions portent sur le champ de l'ensemble des universités (71 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, la Comue de Paris-Est et la Comue de Grenoble, le CUFR d'Albi et le CUFR de Mayotte depuis 2012.

Le 30 juillet 2014, les universités des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane ; le 1^{er} janvier 2015, l'université de Montpellier a été créée par fusion des universités Montpellier I et Montpellier II.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE - Il a pour finalité la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). L'objectif est double : faire du continent européen un vaste espace « sans frontières », où la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs est naturelle, et rendre cet espace européen lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde.

NON-BACHELIERS - Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MESR-DGESIP- DGRI-SCSESR-SIES, Système d'information SISE.

1 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités, hors IUFM.

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	162 687	169 896	173 761	173 987	169 078	169 329	168 201
Variation annuelle (%)	-	-	-	-	-	(1) 1,5	3,8	1,9	(3) 0,4	-1,8	0,9	0,2
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	15,4	(2) 15,5	15,2	15,1	14,8	14,5	14,3

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. La variation est calculée à champ constant, en excluant les IUFM et les écoles d'ingénieurs sorties du champ en 2008-2009.

2. La proportion est calculée en excluant les IUFM. La proportion d'étudiants étrangers dans la population étudiante totale est de 14,9 %.

3. L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2014-2015

	Drôit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences humaines	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non-bacheliers (%)
Europe	8 164	6 589	24 464	8 637	4 923	1 102	53 879	24,7	67,7	74,2
Union européenne	6 770	4 708	19 918	6 866	4 313	870	43 445	19,9	67,1	74,3
dont : Italie	808	561	4 060	1 404	650	85	7 568	3,5	65,3	83,3
Allemagne	1 179	742	3 120	865	373	135	6 414	2,9	70,2	82,1
Espagne	502	377	2 395	988	423	83	4 768	2,2	63,4	77,5
Roumanie	660	411	1 102	459	949	49	3 630	1,7	76,1	83,3
Royaume-Uni	418	319	1 200	519	572	105	3 133	1,4	57,5	56,6
Portugal	410	436	1 223	571	280	170	3 090	1,4	63,5	28,5
Belgique	470	199	1 748	391	152	91	3 051	1,4	62,3	53,6
Grèce	429	184	950	365	183	11	2 122	1,0	70,1	90,5
Pologne	354	269	889	304	125	30	1 971	0,9	75,4	77,6
Luxembourg	376	294	477	165	244	7	1 563	0,7	54,2	87,8
Bulgarie	344	300	521	157	87	15	1 424	0,7	73,7	85,9
Europe hors UE	1 394	1 881	4 546	1 771	610	232	10 434	4,8	70,5	73,7
dont Russie	520	715	1 882	549	155	46	3 867	1,8	77,3	80,1
Afrique	12 139	23 051	20 054	32 919	8 979	3 651	100 793	46,1	44,8	73,2
dont : Maroc	1 404	6 828	2 850	9 209	1 850	1 364	23 505	10,8	44,8	73,2
Algérie	1 259	2 895	5 071	6 678	2 756	231	18 890	8,6	47,9	73,2
Tunisie	497	1 146	1 857	3 869	1 199	114	8 682	4,0	52,9	80,3
Sénégal	1 217	1 512	1 403	2 467	183	445	7 227	3,3	37,4	81,0
Cameroun	735	1 010	873	1 632	483	155	4 888	2,2	46,4	67,9
Côte d'Ivoire	1 110	1 363	734	792	273	107	4 379	2,0	46,4	66,3
Gabon	349	1 012	678	870	333	133	3 375	1,5	57,2	54,2
Madagascar	569	1 124	452	892	162	91	3 290	1,5	27,3	85,3
Guinée	638	752	679	759	78	319	3 225	1,5	52,2	76,4
Congo	571	549	555	746	186	169	2 776	1,3	43,7	57,0
Mali	540	623	479	545	118	47	2 352	1,1	29,7	82,9
Comores	311	391	694	490	59	49	1 994	0,9	45,5	55,7
Bénin	603	681	288	294	80	10	1 956	0,9	58,4	83,6
Asie	3 333	10 019	14 610	12 671	2 383	1 476	44 492	20,4	58,4	86,9
dont : Chine	571	4 880	5 996	5 549	174	764	17 934	8,2	63,6	94,1
Vietnam	226	2 019	598	1 466	235	114	4 658	2,1	54,6	90,0
Liban	241	380	486	1 679	672	27	3 485	1,6	49,4	78,9
Turquie	486	452	976	376	112	92	2 494	1,1	63,6	63,3
Corée du Sud	124	158	1 384	157	67	9	1 899	0,9	74,7	85,1
Iran	157	172	670	441	76	2	1 518	0,7	57,3	87,0
Syrie	105	100	516	374	284	13	1 392	0,6	41,0	86,8
Japon	106	49	934	87	20	26	1 222	0,6	67,7	92,7
Amérique	2 215	2 145	9 874	3 664	664	205	18 767	8,6	60,7	81,6
dont : Brésil	406	342	1 723	892	155	34	3 552	1,6	61,3	88,3
États-Unis	340	202	2 366	326	67	10	3 311	1,5	69,6	91,1
Colombie	309	296	1 393	446	52	18	2 514	1,2	60,9	82,9
Mexique	229	292	883	523	38	29	1 994	0,9	59,3	87,5
Haïti	243	304	632	232	64	34	1 509	0,7	46,3	54,5
Canada	200	102	633	215	90	11	1 251	0,6	63,1	82,4
Océanie	64	24	273	46	21	4	432	0,2	68,1	87,0
Apatrides ou non-déclarés	5	12	30	16	14	3	80	0,0	62,5	40,0
Ensemble	25 920	41 840	69 305	57 953	16 984	6 441	218 443	100,0	54,7	77,0
Proportion d'étrangers	12,5	22,0	14,7	17,7	7,7	5,5	14,3			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

LA PART, des bacheliers 2014 inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur en France atteint 74,5 % (y compris les bacheliers professionnels poursuivant des études en STS par voie d'apprentissage). Les autres peuvent avoir entrepris des études supérieures dans un autre pays, ou encore être sortis, de manière définitive ou provisoire, du système éducatif.

La quasi-totalité des bacheliers généraux poursuit des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat. L'université demeure pour eux la filière de poursuite d'études la plus fréquente. Leur taux d'inscription à l'université a diminué continûment de 2000 à 2008, puis s'est stabilisé au cours des quatre années suivantes. L'université semble enregistrer un regain d'attractivité sur la période récente : après une hausse de 1,1 point à la rentrée 2013, ce taux progresse de + 0,6 point à la rentrée 2014. Les taux d'inscription dans les formations sélectives progressent en (CPGE) mais sont stables en IUT et STS.

Les bacheliers scientifiques se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les études de santé (20,8 % en 2014), les classes préparatoires (18,7 %) et les disciplines scientifiques à l'université (17,1 %). Le taux d'inscription des bacheliers S à l'université, de 64,9 %, est stable en 2014, mais la propension à s'inscrire en Paces décroît (- 0,8 point) au profit des autres disciplines scientifiques de l'université (+ 0,9 point). Les bacheliers S s'inscrivent également en écoles d'ingénieurs (hors écoles internes aux universités comptabilisées parmi les disciplines scientifiques des universités).

Les bacheliers ES poursuivent majoritairement à l'université hors IUT, dans les disciplines « droit, économie, AES » ou les disciplines littéraires. Si leur taux de poursuite décroît légèrement en économie, il progresse de 0,8 point dans les disciplines littéraires, leur taux de poursuite global à l'université étant de ce fait en hausse de 0,7 point. Les taux d'inscription sont relativement stables dans les filières sélectives (IUT, STS, CPGE). Enfin, le taux d'inscription en écoles de commerce, gestion, vente et formations comptables progresse sensiblement (+ 1,3 point).

Les bacheliers L sont les plus nombreux à rejoindre l'université avec un taux d'inscription de 72,5 %, en progression pour la deuxième année consécutive (+ 2 points par rapport à 2013). Cette progression intervient alors que le nombre de bacheliers L a diminué en 2014. Les bacheliers L s'inscrivent majoritairement dans les disciplines littéraires de l'université et dans une moindre mesure en droit, économie et AES.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI SIES et MENESR-DEPP
 - Systèmes d'informations Scolarité, SISE et SIFA.
 - Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
 - Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger. L'apprentissage est désormais pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions. La mise en place progressive de conventions entre les lycées avec CPGE et les universités augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence à partir de 2014-2015, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Voir « Définitions » en 6.1 et 6.2.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent, pour les bacheliers professionnels, les inscriptions en STS par apprentissage à partir de 2008. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui ne les prenaient pas en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 12.04.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux

		2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Ensemble tous bacs	inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur (2)	415 306	415 419	404 770	413 840	428 256	424 534	433 749	451 249	454 692	466 352	
	Ensemble supérieur	80,4	82,0	77,2	79,8	79,5	79,8	76,2	74,0	77,1	74,5	
	Université hors DUT	47,9	47,8	43,4	42,6	43,0	43,3	41,1	39,4	42,6	41,3	
	<i>dont préparation DUT</i>	8,7	8,7	8,4	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3	7,8	7,5	
	CPGE	6,9	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6	6,9	6,8	
	STS	19,6	19,3	18,7	21,2	21,1	21,3	20,8	20,6	20,0	19,5	
	Autres formations	6,0	7,5	7,6	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4	7,6	7,0	
Bac général	Ensemble supérieur	103,7	103,8	99,3	99,7	99,0	99,8	98,7	98,2	98,0	98,5	
	Université	73,0	71,7	66,3	64,6	64,6	65,5	64,6	64,1	65,2	65,8	
	<i>dont préparation DUT</i>	11,2	10,4	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,6	10,2	10,1	
	CPGE	12,6	13,3	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,0	12,5	13,1	
	STS	9,0	7,7	8,3	8,9	8,9	8,9	8,7	8,6	8,1	8,0	
	Autres formations	9,1	11,1	11,4	12,3	12,2	12,3	12,3	12,5	12,2	11,7	
	Bac S	Ensemble supérieur	107,8	108,2	104,2	103,0	102,4	103,2	102,5	102,1	101,7	101,6
Université		71,7	70,9	66,2	63,6	63,6	64,5	63,8	63,2	64,8	64,9	
<i>dont : disciplines scientifiques</i>		29,5	21,9	18,5	16,4	15,8	16,7	16,1	15,2	16,2	17,1	
<i>PACES (1^{re} année commune aux études de santé)</i>		12,3	20,6	21,5	21,0	21,5	21,0	20,5	20,9	21,6	20,8	
<i>dont préparation DUT</i>		14,6	13,2	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,4	11,8	11,6	
<i>dont DUT production</i>		10,1	8,6	8,7	8,7	8,4	8,2	8,3	8,2	7,7	7,7	
CPGE		19,1	20,0	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,1	18,1	18,7	
<i>dont CPGE sciences</i>		15,2	15,8	15,7	15,7	15,3	15,2	15,1	15,0	14,4	14,7	
STS		7,0	5,9	6,2	6,5	6,7	6,8	6,7	6,5	6,0	5,8	
<i>dont STS production (3)</i>		3,6	2,9	3,0	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,2	2,9	
Autres formations		10,1	11,4	11,8	12,8	12,5	12,6	12,7	13,3	12,9	12,2	
<i>dont écoles d'ingénieurs non universitaires (4)</i>		4,0	3,8	4,1	4,4	4,5	4,7	4,9	5,2	5,2	5,3	
Bac ES		Ensemble supérieur	98,1	97,6	92,7	95,1	94,5	95,0	93,7	93,1	92,7	93,2
		Université	72,7	70,2	64,3	63,8	63,5	64,4	63,6	63,1	63,2	63,9
		<i>dont : droit, économie, AES</i>	32,8	29,2	29,5	29,6	29,5	29,0	28,7	28,4	28,8	28,6
		<i>disciplines littéraires</i>	23,8	25,6	19,6	18,2	18,2	19,3	18,3	18,0	17,3	18,1
		<i>dont préparation DUT</i>	12,2	11,2	11,9	12,5	12,1	12,1	12,0	11,8	11,7	11,7
	<i>dont DUT services</i>	12,1	11,1	11,7	12,3	11,9	11,9	11,8	11,6	11,4	11,4	
	CPGE	5,4	5,9	6,0	6,4	6,2	6,1	6,2	6,3	6,2	6,3	
	<i>dont CPGE économiques</i>	4,3	4,2	4,5	4,9	4,7	4,4	4,5	4,6	4,6	4,7	
	STS	11,5	9,9	10,5	11,7	11,7	11,4	11,0	11,0	10,6	10,6	
	<i>dont STS services (3)</i>	10,9	9,3	9,9	10,7	10,8	10,3	10,0	10,0	9,6	9,6	
	Autres formations	8,5	11,6	11,9	13,1	13,1	13,1	12,9	12,6	12,7	12,3	
	<i>dont écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité (5)</i>	4,9	5,0	5,6	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,2	6,5	
	Bac L	Ensemble supérieur	101,6	102,4	97,5	97,9	97,2	98,4	97,0	96,6	96,8	99,1
		Université	76,5	76,8	70,5	69,2	69,8	70,5	68,9	68,6	70,5	72,5
		<i>dont : droit, économie, AES</i>	12,5	12,1	13,7	14,2	14,3	13,8	13,4	13,8	14,4	14,1
		<i>disciplines littéraires</i>	60,3	61,7	53,5	51,5	52,1	53,3	52,2	51,2	52,8	55,1
		<i>dont préparation DUT</i>	2,2	1,8	2,2	2,4	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,0
CPGE		6,9	7,4	7,7	8,0	7,8	7,8	7,9	7,5	7,6	7,9	
<i>dont CPGE lettres</i>		6,7	7,3	7,5	7,8	7,6	7,7	7,8	7,5	7,5	7,7	
STS		10,5	9,0	10,1	11,0	10,2	10,5	10,6	10,7	9,8	10,0	
<i>dont STS services (3)</i>		9,3	7,4	7,9	8,2	7,6	7,4	7,2	7,0	6,5	6,2	
Autres formations		7,6	9,1	9,2	9,7	9,4	9,6	9,6	9,7	8,9	8,7	
<i>dont écoles supérieures artistiques et culturelles</i>		3,1	3,6	3,6	3,7	3,8	4,2	3,7	3,9	3,7	3,7	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Voir « Définitions ».

2. Les bacheliers professionnels poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production.

À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

4. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

5. En 2000, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés des autres formations.

Ils sont comptabilisés dans la rubrique « autres formations ».

En 2014, 75,5 % des bacheliers technologiques et 35,2 % des bacheliers professionnels poursuivent des études dans l'enseignement supérieur.

En 2014, le taux d'inscription global des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur est en hausse (+ 1,4 point), du fait de la poursuite de la hausse des inscriptions à l'université pour la deuxième année consécutive : 31,9 % des bacheliers technologiques s'inscrivent à l'université en 2014 (+ 1,1 point). Les filières professionnelles courtes, en particulier les STS, restent les principales filières d'inscription des bacheliers technologiques. Alors que, en raison d'une ouverture accrue aux bacheliers professionnels, le taux d'inscription des bacheliers technologiques en STS avait fortement baissé en 2013 (- 4,6 points), il se stabilise à 36,6 % en 2014.

La baisse du taux d'inscription est marquée en STS pour les bacheliers STI2D (- 3,5 points), STL (- 1,5 point) et ST2S (- 0,9 point). En revanche, les bacheliers STMG s'y inscrivent plus (+ 3,2 points). Pour la plupart des séries technologiques, le taux d'inscription à l'université augmente en 2014, mais cette hausse profite plus aux disciplines générales ou de santé qu'aux formations préparant au DUT : seuls les bacheliers STMG poursuivent davantage en IUT que l'année précédente (+ 0,9 point).

La part des bacheliers professionnels qui s'inscrivent immédiatement afin de poursuivre des études supérieures s'établit à 35,2 % (- 3,2 points), la majorité d'entre eux intégrant une STS. L'année 2014 achève la réforme du bac professionnel entamée en 2010, avec l'arrivée au niveau du bac des séries portant sur les aides à la personne. Ainsi en 2014, le nombre de bacheliers professionnels a progressé fortement (+ 31 500 nouveaux bacheliers) retrouvant un niveau comparable à celui de l'année 2012. Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers professionnels en STS décroît en 2014 (- 3 points) et s'établit à 26,2 %. 6,5 % des bacheliers professionnels poursuivent en STS par la voie de l'apprentissage. Ce taux était plus élevé avant 2011 (autour de 8 %). 8,4 % des bacheliers professionnels s'inscrivent à l'université, parmi eux 7,8 % se dirigent vers les filières générales (hors IUT), un taux stable sur les quatre dernières années.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger. L'apprentissage est désormais pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions. La mise en place progressive de conventions entre les lycées avec CPGE et les universités augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence à partir de 2014-2015, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Voir « Définitions » en 6.1 et 6.2.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent, pour les bacheliers professionnels, les inscriptions en STS par apprentissage à partir de 2008. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui ne les prenaient pas en compte.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI SIES et MENESR-DEPP
 - Systèmes d'informations Scolarité, SISE et SIFA.
 - Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
 - Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 12.04.

1 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	74,3	75,5	79,1	77,8	77,0	76,4	74,1	75,5
	Université	28,2	28,5	25,3	25,5	28,1	28,6	28,3	28,3	30,8	31,9
	<i>dont préparation DUT</i>	9,1	10,4	9,5	9,8	10,1	9,9	9,6	9,6	11,0	11,4
	CPGE	1,0	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,7	1,7	1,8
	STS	44,5	44,0	42,3	43,1	44,0	42,7	42,0	40,8	36,2	36,6
	Autres formations	3,9	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,2	5,6	5,4	5,1
Bac STI2D (ex-STII)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	84,6	88,9	91,6	89,5	89,2	86,3	90,8	87,5
	Université	23,5	26,7	23,2	23,7	25,5	26,2	26,7	26,7	36,7	37,0
	<i>dont préparation DUT</i>	16,2	18,5	16,5	17,5	17,9	17,6	17,7	17,2	24,4	24,0
	<i>dont DUT production</i>	15,1	15,1	13,9	14,7	14,8	14,5	14,6	14,3	19,3	19,0
	CPGE	2,1	2,2	2,3	2,5	2,7	2,9	3,0	3,1	3,8	4,1
	STS	60,5	59,8	56,3	58,9	59,3	56,6	55,6	51,8	44,7	41,2
	<i>dont STS production (1)</i>	57,7	54,6	50,8	53,0	53,2	50,6	48,8	45,4	39,0	36,2
	Autres formations	2,3	2,5	2,8	3,8	4,1	3,7	4,0	4,7	5,6	5,2
Bac STL	Ensemble supérieur	78,5	78,7	75,3	76,0	77,7	76,0	77,9	76,5	78,1	77,2
	Université	34,0	34,1	32,1	31,0	34,6	34,7	33,4	34,5	39,5	39,9
	<i>dont préparation DUT</i>	13,0	14,4	13,6	13,6	14,3	14,7	13,9	13,1	14,3	14,0
	<i>dont DUT production</i>	12,7	13,9	13,3	13,3	14,0	14,5	13,7	12,8	13,9	13,7
	CPGE	2,5	2,7	2,6	3,1	2,5	2,4	3,3	3,4	2,7	3,0
	STS	39,4	38,5	37,5	38,7	37,7	36,4	37,8	35,9	33,1	31,6
	<i>dont STS production (1)</i>	26,8	24,6	24,4	25,4	24,6	23,5	24,6	23,9	21,5	20,6
	Autres formations	2,6	3,4	3,1	3,2	2,9	2,5	3,4	2,7	2,8	2,7
Bac STMG (ex-STT)	Ensemble supérieur	79,0	80,3	77,2	80,1	83,1	83,2	83,1	82,9	78,1	81,9
	Université	29,2	32,2	32,0	32,4	32,3	31,8	32,9	31,8	32,9	33,9
	<i>dont préparation DUT</i>	8,5	9,5	9,2	9,6	9,7	9,5	9,4	9,7	10,2	11,1
	<i>dont DUT services</i>	8,4	9,5	9,1	9,5	9,6	9,4	9,2	9,5	10,0	10,9
	CPGE	0,7	0,9	1,1	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6	1,6	1,6
	STS	42,9	43,6	42,5	45,0	45,4	45,1	45,0	44,8	39,2	42,4
	<i>dont STS services (1)</i>	41,8	43,1	41,9	44,1	44,6	44,0	43,9	43,5	38,3	40,2
	Autres formations	2,7	3,6	4,4	4,4	4,4	4,4	4,3	4,7	4,4	4,1
Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	46,1	42,7	47,3	46,3	45,8	46,6	46,4	48,0
	Université	25,7	22,8	20,2	19,9	22,5	23,8	23,1	23,5	24,1	26,9
	<i>dont préparation DUT</i>	0,5	0,6	0,6	0,8	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	1,5
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	11,0	10,3	10,6	10,2	10,3	11,3	11,9	12,5	12,6	11,7
	<i>dont STS services (1)</i>	10,8	10,2	10,4	10,1	10,1	11,1	11,6	12,3	12,3	11,4
	Autres formations	12,7	16,6	15,3	12,6	14,5	11,2	10,8	10,6	9,7	9,4
Autres bacs technologiques	Ensemble supérieur	78,0	75,0	73,1	71,8	71,0	70,4	68,9	70,5	68,0	68,4
	Université	7,4	8,9	8,1	8,0	10,5	10,9	11,4	12,0	13,0	13,2
	<i>dont préparation DUT</i>	1,0	1,5	1,7	1,7	2,0	2,4	2,3	2,6	2,2	2,4
	CPGE	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5
	STS	66,8	62,3	61,7	59,8	57,4	56,4	54,0	54,2	51,7	51,8
	<i>dont STS production (1)</i>	48,4	40,8	42,0	37,7	36,3	34,4	32,4	30,8	29,9	29,0
	Autres formations	3,7	3,7	3,2	4,0	3,1	3,1	3,5	4,3	3,1	2,8
Bac professionnel	Ensemble supérieur	17,1	23,0	21,9	30,8	32,7	34,1	33,7	34,3	38,4	35,2
	Université	6,9	6,7	5,7	5,4	7,7	7,7	9,0	8,8	8,6	8,4
	<i>dont préparation DUT</i>	0,5	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,6
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS (2)	9,7	15,7	15,6	24,8	24,4	25,8	24,1	24,9	29,2	26,2
	<i>dont apprentissage</i>	n.d.	n.d.	n.d.	8,0	7,7	8,2	6,1	6,5	6,5	6,5
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

2. Les bacheliers professionnels poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

Les données de l'apprentissage n'étant pas disponibles en 2014, une estimation a été réalisée à partir des informations des deux années précédentes.

DÉFINITIONS

ENVIROn sept étudiants sur dix entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire en 2013-2014 sont issus d'un baccalauréat général (1). Si la part des bacheliers technologiques est plus modérée (15,5 %), celle des lauréats d'une série professionnelle reste faible (6,1 %). Elle diminue d'un point par rapport à l'année précédente, mais reste supérieure de 3,3 points à ce qu'elle était en 2008-2009. Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,6 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92,3 %) et en filière ingénieur (93,4 %). Très nombreux également dans les disciplines scientifiques (78,7 %) et en droit-science politiques (78,2 %), les bacheliers généraux sont en revanche moins représentés en AES (48,0 %), filière dans laquelle un étudiant sur cinq est issu d'un bac professionnel.

Près de deux tiers des entrants de 2013-2014 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante (62,5 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année (2). Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur. Les taux de poursuite dans la même filière les plus élevés sont en filière ingénieur (78,7 %) et en DUT (81,1 %). Au sein des disciplines universitaires générales, ce taux de poursuite varie fortement. Important en droit-science politiques (66,9 %), il est plus modéré en lettres-science du langage-arts (50,1 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, moins d'un étudiant sur deux poursuivant ses études dans cette discipline (48,5 %).

Les réorientations vers une autre discipline universitaire sont plus fréquentes pour les entrants en sciences fondamentales et applications (14,9 %), en science de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (14,4 %) et en santé (19,3 %) ; elles sont moindres en DUT (5,0 %) et en Staps (6,5 %).

Les taux de sortie de l'université sont plus élevés en AES (39,3 %), qu'en droit-science politiques (23,3 %). Ils sont très faibles en filière ingénieur (5,9 %), demeurent modérés en DUT (13,8 %), et en santé (19,7 %).

POPULATION CONCERNÉE - Entrants en première année d'enseignement universitaire en 2013-2014 en France métropolitaine et DOM.

PREMIÈRE ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE - Sont prises en compte les formations dispensées à l'université ou dans un établissement assimilé, d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

ENTRANTS - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, ou en diplômes d'université) ou dans un établissement assimilé.

DISPENSÉS SUR TITRE - Dans cette rubrique sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

TAUX DE POURSUITE DANS LA DISCIPLINE - Proportion d'entrants de 2013-2014 inscrits dans la même discipline l'année suivante, en 2014-2015. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

TAUX DE RÉORIENTATION VERS UNE AUTRE DISCIPLINE - Proportion d'entrants de 2013-2014, inscrits l'année suivante, en 2014-2015, dans une discipline universitaire différente de celle choisie initialement.

TAUX DE SORTIE - Proportion d'entrants de 2013-2014 non réinscrits à l'université l'année suivante.

AES - Filière administrative, économique et sociale des universités.

STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SANTÉ - La première année commune aux études de santé (Paces) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique depuis la rentrée 2011-2012.

SOURCES

MESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Répartition des entrants de 2013-2014 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat, en %.

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac. pro	Dispensés sur titre	Total général
	S	ES	L	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	16,6	42,7	18,9	78,2	8,9	1,9	10,8	5,8	5,2	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	21,9	48,2	1,5	71,6	9,8	1,9	11,7	7,3	9,4	100,0
AES	5,2	40,0	2,9	48,0	23,4	3,1	26,5	21,2	4,3	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	11,7	13,5	43,4	68,5	4,6	4,6	9,2	7,3	14,9	100,0
Langues	9,7	19,2	36,4	65,3	11,2	3,5	14,7	10,0	10,0	100,0
Sciences humaines et sociales	13,3	27,3	26,6	67,1	9,7	8,1	17,8	9,6	5,4	100,0
Sciences fondamentales et applications	74,9	3,8	0,4	79,1	1,4	8,8	10,2	3,6	7,1	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	73,5	3,0	0,8	77,4	1,2	16,3	17,6	2,3	2,8	100,0
Staps	38,7	24,0	3,0	65,7	11,9	10,8	22,6	10,9	0,8	100,0
Ensemble des disciplines universitaires générales	26,0	26,2	18,3	70,5	8,7	5,8	14,5	8,0	7,0	100,0
Santé	89,2	2,5	0,6	92,3	0,5	4,3	4,8	0,5	2,4	100,0
Ingénieurs	92,5	0,9	0,0	93,4	2,6	0,1	2,7	3,9		100,0
DUT	39,7	23,6	2,4	65,7	13,2	15,6	28,8	3,0	2,6	100,0
Total	37,1	22,4	13,2	72,7	8,3	7,2	15,5	6,1	5,6	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

2 Devenir un an après des entrants de 2013-2014 en première année d'enseignement supérieur universitaire, en %.

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	66,9	9,8	23,3	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	58,7	10,6	30,7	100,0
AES	48,5	12,2	39,3	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	50,1	13,2	36,7	100,0
Langues	52,9	11,0	36,1	100,0
Sciences humaines et sociales	56,1	10,8	33,1	100,0
Sciences fondamentales et applications	59,3	14,9	25,8	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	56,7	14,4	29,0	100,0
Staps	64,5	6,5	29,1	100,0
Ensemble des disciplines universitaires générales	58,1	11,3	30,7	100,0
Santé	61,0	19,3	19,7	100,0
Ingénieurs	78,7	15,4	5,9	100,0
DUT	81,1	5,0	13,8	100,0
Total	62,5	11,3	26,2	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

DÉFINITIONS

EN 2008, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études après leur baccalauréat : 85,0 % rejoignent l'enseignement supérieur et une minorité (4,0 %) se dirige vers d'autres voies (1). Si, en 2008, les bacheliers les plus nombreux s'inscrivent toujours à l'université, ils ne représentent plus que trois nouveaux bacheliers sur dix, contre quatre sur dix en 1996. Cette évolution se fait non pas au profit des filières sélectives traditionnelles (CPGE, IUT, STS), mais au profit d'écoles très variées (écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, paramédicales).

L'évolution des choix d'orientation des bacheliers S indique que la baisse des inscriptions à l'université n'affecte que la licence, et particulièrement les disciplines scientifiques : seul un bachelier S sur dix s'inscrit dans une licence de sciences en 2008, alors que c'était le cas d'un quart d'entre eux en 1996 (2). Dans le même temps, ils se dirigent plus souvent en médecine ou en pharmacie (PCEM ou PCEP). Les différences dans les choix d'orientation faits par les filles et les garçons restent très fortes : une majorité des garçons s'oriente dans une filière scientifique traditionnelle, tandis que près de quatre bacheliers S sur dix optent pour une formation dans le domaine de la santé.

Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques s'inscrivent de moins en moins à l'université, et les lauréats sans mention restent les plus nombreux à y poursuivre leurs études (1). L'évolution se fait non pas au profit des filières technologiques courtes (STS et IUT), leurs principales structures d'accueil dans l'enseignement supérieur, mais d'écoles recrutant après le baccalauréat.

Les bacheliers professionnels poursuivent de plus en plus souvent leurs études : 47,0 % d'entre eux (et même 58,0 % des lauréats avec mention) rejoignent l'enseignement supérieur, soit une hausse de près de vingt points depuis 1996. Les plus nombreux s'inscrivent en STS : quatre bacheliers professionnels sur dix préparent un BTS à la rentrée suivante, une fois sur deux par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou le plus souvent de professionnalisation.

Les nouveaux étudiants envisagent de plus en plus de faire des études longues (3). Près de la moitié d'entre eux souhaite poursuivre au moins jusqu'au niveau master, contre un tiers en 2002. Sur la même période, les intentions de sorties à bac+2 et à bac+4 s'effondrent. Ces évolutions résultent des changements induits par l'harmonisation européenne des diplômes.

LE PANEL 1989 est représentatif au 1/30^e de la population scolarisée en septembre 1989 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Les élèves sont parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre et entre 1997 et 1999 pour les autres ; leurs parcours ont été suivis pour la première fois après le baccalauréat, sauf pour les élèves qui étaient scolarisés dans les départements d'outre-mer.

LE PANEL 1995 - est représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Comme dans les précédents panels, ils ont été interrogés sur leur situation à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat, le choix de leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études supérieures, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets. Le taux de réponse global à la première interrogation a été de 85 % ; les redressements ont été faits sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles.

IUT - Instituts universitaires de technologie.

STS - Sections de techniciens supérieurs.

PCEM ou PCEP - Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

SOURCES

- MENESR-DEPP / DGESIP-DGRI-SIES, Panels 1989 et 1995.
- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 10.03.

1 Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention, en %.

		CPGE	1 ^{er} cycle universitaire.	IUT	STS	Autres formations sup. (2)	Total études sup.	dont études en alternance	Formations non sup.	Non poursuite d'études
Bacheliers généraux	Avec mention	23	42	10	4	18	97	1	2	1
	Sans mention	2	50	12	12	16	92	2	3	5
	Ensemble 2008	13	46	11	8	17	95	1	2	3
	Rappel 1996 (1)	12	56	10	9	9	96	1	2	2
Bacheliers techno	Avec mention	5	9	17	47	15	93	9	3	4
	Sans mention	-	15	7	46	13	81	10	5	14
	Ensemble 2008	2	13	10	46	14	85	8	4	11
	Rappel 1996 (1)	1	20	11	49	6	87	5	4	9
Bacheliers pro	Avec mention	-	3	2	51	2	58	30	7	35
	Sans mention	-	6	1	29	2	38	19	8	54
	Ensemble 2008	-	5	1	39	2	47	20	8	45
	Rappel 1996 (1)	-	6	1	21	1	29	12	8	63
Ensemble bacheliers	Ensemble 2008	8	31	9	23	14	85	6	4	11
	Rappel 1996 (1)	8	40	9	21	7	85	4	3	12

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).
2. Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques, etc.

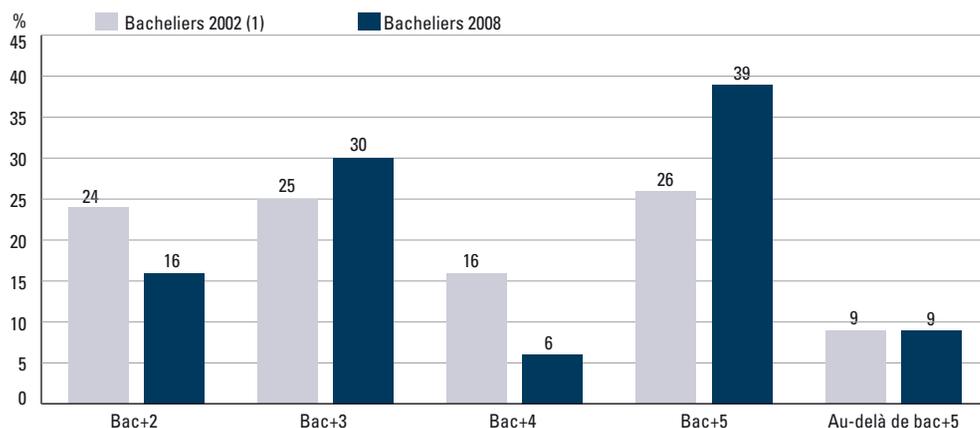
2 Choix d'orientation des bacheliers et bachelières S à l'entrée dans l'enseignement supérieur, en %.

	Garçons	Filles	Ensemble bacheliers 2008	Rappel bacheliers	
				2002 (1)	1996 (2)
Licences de sciences	10	12	11	17	24
CPGE scientifiques	18	9	14	14	16
1 ^{er} cycles d'écoles d'ingénieurs	9	3	6	6	5
IUT secondaires ou STS industrielles	16	7	11	12	16
Formations scientifiques (hors santé)	53	31	42	49	61
PCEM / PCEP	15	28	21	15	13
Écoles paramédicales (et préparations)	3	9	6	4	4
Formations du domaine de la santé	18	37	27	19	17
CPGE commerciales et littéraires	3	6	5	4	3
Licences non scientifiques	10	12	11	14	12
Autres formations (3)	16	14	15	14	7
Formations non scientifiques	29	32	31	32	22

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).
2. Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).
3. IUT et STS tertiaires, écoles de commerce, artistiques, etc.

3 Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières, en %.



► **Champ : France métropolitaine.**

1. Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

AU BOUT DE CINQ ANS, 57 % des bacheliers entrés en licence générale ont obtenu une licence (1). Si 34 % l'ont obtenu en trois ans, 16 % ont mis un an de plus et 7 % encore un an. Le master a été obtenu sans redoublement par un peu plus de la moitié des titulaires d'une licence, soit 18 % des bacheliers. Près des deux tiers des bacheliers généraux ont obtenu une licence, et 22 % un master, alors que ces proportions sont d'un quart et de 3 % respectivement pour les bacheliers technologiques. Tous diplômés confondus, 69 % des bacheliers 2008 entrés en L1 à la rentrée 2008 sont diplômés de l'enseignement supérieur. Près de la moitié des entrants de 2008 sont toujours inscrits dans une formation en octobre 2013, majoritairement en master (27 % dont 17 % en master 2). Mais les trois quarts des bacheliers technologiques ne poursuivent plus d'études, et la moitié sont sortis sans diplôme (2). Au total, 21 % des bacheliers 2008 entrés en L1 après le baccalauréat ont arrêté leurs études supérieures et n'ont pas obtenu de diplôme.

Au bout de cinq ans, l'énorme majorité des bacheliers entrés en IUT en 2008 a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (92 %). Deux bacheliers sur dix ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5 et quatre sur dix un diplôme de niveau bac + 3. L'obtention du seul DUT (ou autre diplôme de niveau bac + 2) ne concerne que 29 % des entrants de 2008. Les bacheliers technologiques détiennent presque aussi souvent que les bacheliers généraux un diplôme de l'enseignement supérieur (89 % contre 94 %), mais de niveau moins élevé : 15 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5 contre 24 % des bacheliers généraux (3).

Un tiers des étudiants entrés en première année de médecine ou pharmacie en 2008 sont toujours inscrits en médecine, pharmacie ou odontologie six ans plus tard, dont 11 % sans redoublement. Les réorientations vers d'autres filières ont commencé dès la deuxième année, mais sont devenues majoritaires à partir de la troisième année. La sixième année après le bac, le master et les formations paramédicales ou de sage-femme concernent chacun 15 % des entrants de 2008, et la licence encore 4 %. Un quart des bacheliers entrés en première année de médecine en 2008 ne poursuivent plus d'études, et 11 % sont sortis sans diplôme (4).

DÉFINITIONS

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

BTS - Brevet de technicien supérieur

IUT - Instituts universitaires de technologie. On entend ici uniquement les formations préparant au DUT.

DUT - Diplôme universitaire de technologie

L1-L2-L3 - Première, deuxième et troisième année de licence.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.03 ; 11.08.

1 Diplômes obtenus en cinq ans des bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Licence (1)	63	25	57
en 3 ans	38	11	34
en 4 ans	18	8	16
en 5 ans	7	6	7
Master	21	3	18
Autres diplômes	14	19	15
Tous diplômes (2)	75	43	69

► **Champ : France métropolitaine.**

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs.

La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

1. Y compris licence professionnelle.

2. Total inférieur à la somme des diplômes obtenus car un même bachelier peut avoir obtenu plusieurs diplômes, une licence et un master par exemple.

2 Situation la 6^e année après l'entrée en licence des bacheliers 2008, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Poursuivent leurs études	53	26	49
en formations bac + 6	1	1	1
en master 2	19	7	17
en master 1	11	4	10
en licence	6	5	6
en école préparant à un diplôme de niveau bac + 5	7	4	6
Autres études	9	5	9
Ne poursuivent plus d'études	47	74	51
<i>dont sortis sans diplôme</i>	15	51	27
Ensemble	100	100	100

► **Champ : France métropolitaine.**

3 Plus haut diplôme obtenu en cinq ans par les bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac + 2	26	37	29
de niveau bac + 3	44	37	42
de niveau bac + 5	24	15	21
Total diplômés	94	89	92
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	6	11	8
<i>dont sortis sans diplôme</i>	3	11	6
Ensemble	100	100	100

► **Champ : France métropolitaine.**

Note : Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs.

La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

4 Situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques après le baccalauréat, en %.

	2013-2014
Poursuivent leurs études	74
Médecine, odontologie, pharmacie : 6 ^e année	11
Médecine, odontologie, pharmacie : 5 ^e année	19
Médecine, odontologie, pharmacie : 4 ^e année	2
Total Médecine, odontologie, pharmacie	32
Paramédical et sages-femmes	15
Licence	4
Master	15
BTS et DUT	1
Écoles préparant à un diplôme de niveau bac + 5	4
Autres études	3
Ne poursuivent plus d'études	26
<i>dont sortis sans diplôme</i>	11
Ensemble	100

► **Champ : France métropolitaine.**

AU DÉBUT de la sixième année d'études après le baccalauréat, 74 % des bacheliers qui s'étaient inscrits en STS en 2008 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le plus haut diplôme obtenu est majoritairement de niveau bac + 2 (47 %), mais 22 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3 et 5 % un diplôme de niveau bac + 5. Un quart des bacheliers sont sortis en n'ayant obtenu aucun diplôme. Les taux de diplomation varient de façon importante selon la série du baccalauréat : 90 % des bacheliers généraux et 78 % des bacheliers technologiques ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, pour seulement la moitié des bacheliers professionnels. De surcroît, les bacheliers généraux obtiennent des diplômes de niveau plus élevé que les autres : 42 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 5, contre 28 % des bacheliers technologiques et seulement 12 % des bacheliers professionnels (1).

La sixième année après leur bac, près des trois quarts des bacheliers entrés en CPGE en 2008 poursuivent encore des études. Parmi les 27 % sortis de l'enseignement supérieur, une très grande majorité (85 %) a obtenu un diplôme. La moitié des bacheliers est encore inscrite dans une école préparant à un diplôme de niveau bac + 5, la plupart en dernière année. Par ailleurs, 13 % poursuivent des études en master. Les bacheliers entrés en CPGE scientifique sont les plus nombreux à être déjà sortis de formation (32 %). Parmi ceux initialement inscrits en CPGE économique ou littéraire, environ 8 sur 10 sont toujours en formation. Les étudiants initialement en CPGE littéraires sont davantage inscrits en master (21 % en master 2 et 10 % en master 1) tandis que ceux provenant de CPGE économiques et commerciales sont surtout en école préparant un diplôme de niveau bac + 5 (70 %) (2).

Par ailleurs, en 2008 un bachelier sur six s'était inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur autre que les STS, les CPGE et celles dispensées à l'université (licence, IUT, PCEM ou PCEP) (voir 6.22). Les deux tiers d'entre eux ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Près de six étudiants sur dix entrés dans une formation paramédicale ou sociale ou une préparation à ce type de formation ont obtenu un diplôme, en grande majorité de niveau bac + 3. Les autres étudiants s'étaient inscrits dans une grande variété de formations, surtout dans des écoles menant à des diplômes de niveau bac + 4 ou bac + 5. Près des trois quarts sont diplômés, dont 30 % au niveau bac + 5 (3).

DÉFINITIONS

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

STS - Section de technicien supérieur.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

IUT - Institut universitaire de technologie.

PCEM/PCEP - Première année commune aux études médicales/de pharmacie.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.03 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu et situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat, en %.

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme				
de niveau bac + 2	48	50	40	47
de niveau bac + 3	34	23	11	22
de niveau bac + 5	8	5	1	5
Total diplômés	90	78	52	74
<i>dont poursuivent des études</i>	18	10	6	11
Non diplômés de l'enseignement supérieur	10	22	48	26
<i>dont ne poursuivent plus d'études</i>	8	21	46	25
Ensemble	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

2 Situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits en CPGE après le baccalauréat, en %.

	CPGE scientifiques	CPGE économiques et commerciales	CPGE littéraires	Ensemble
Poursuivent leurs études	68	81	77	73
En école préparant à un diplôme de niveau bac + 5	46	70	30	49
<i>dont en année de niveau bac + 5</i>	40	64	27	44
En formations bac + 6 (1)	5	0	4	4
En master 2	6	6	21	9
En master 1	4	1	10	4
Autres études	7	4	12	7
Ne poursuivent plus d'études	32	19	23	27
<i>dont diplômés de niveau bac + 5</i>	25	8	11	19
<i>dont diplômés de niveau bac + 2 et/ou bac + 3</i>	3	4	9	4
Ensemble	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

1. Tous types de formations (doctorat, spécialisation d'école d'ingénieur, etc.).

3 Plus haut diplôme obtenu et situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur hors université, CPGE et STS après le baccalauréat, en %.

	Paramédical et social	Autres études	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac + 2	2	11	7
de niveau bac + 3	54	32	42
de niveau bac + 5	2	30	17
Total diplômés	58	73	66
<i>dont poursuivent des études</i>	6	32	20
Non diplômés de l'enseignement supérieur	42	27	34
<i>dont ne poursuivent plus d'études</i>	29	13	20
Ensemble	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

DÉFINITIONS

EN 2012-2013, 33 % des étudiants inscrits en formation initiale dans une université française en licences professionnelles, en licences générales, en masters, en formations d'ingénieurs et en diplômes universitaires de technologie (DUT) ont suivi un stage (1). Cette proportion se maintient par rapport à l'année précédente (32 %).

La proportion de stagiaires croît à mesure que l'on avance dans les cursus. Les stages sont fréquents dans les formations professionnelles et en développement dans les formations générales.

57 % des stages durent deux mois ou plus (2). Près d'un sur deux est gratifié (48 %) ; dans 66 % des cas, la gratification mensuelle se situe entre 436 et 600 euros. Les stages effectués à l'étranger demeurent rares (9 %), sauf en cursus ingénieur. Un stage sur quatre se déroule en dehors de la région administrative de l'université.

En licence professionnelle, neuf stages sur dix durent au moins deux mois. 79 % des stages sont gratifiés et parmi eux 82 % le sont entre 436 et 600 euros. 8 % des stages ont lieu à l'étranger.

En licence générale, 14 % des étudiants font un stage : 3 % en L1, 13 % en L2 et 35 % en L3. Les stages de deux mois ou plus sont minoritaires. 22 % des stages sont gratifiés. Parmi eux, 63 % le sont entre 436 et 600 euros.

En master, 46 % des étudiants font un stage en première année et 62 % en seconde année. Sept stages sur dix durent deux mois ou plus. 41 % des stages sont gratifiés en M1 et 73 % en M2. 20 % des stages gratifiés dépassent 600 euros en M1 et 33 % en M2. Un stage sur quatre se déroule hors région.

En formations d'ingénieurs, la proportion de stagiaires est de 66 % en première année, de 81 % en deuxième année et de 87 % en dernière année. 21 % des stages durent deux mois ou plus en première année, 84 % en deuxième année et 98 % en troisième année. La part des stages gratifiés au-delà de 600 euros atteint 65 % en dernière année de cursus. S'agissant des stages à l'étranger, ils représentent un stage sur cinq sur l'ensemble du cursus, 36 % en deuxième année. Concernant les stages hors région, c'est une particularité de cette filière, ils atteignent 43 %.

En DUT, 62 % des étudiants font un stage. Le stage de deux mois ou plus est rare en première année (4 %) et quasiment la règle en seconde année (79 %). 9 % des stages sont gratifiés en première année et 64 % en seconde année. 82 % des gratifications se trouvent entre 436 et 600 euros.

POPULATION CONCERNÉE - Dans les établissements concernés (France métropolitaine et DOM), sont pris en compte, en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2013, l'ensemble des étudiants inscrits en cursus L (licences professionnelles, licences générales) et M (masters y compris les masters enseignement), en formations d'ingénieurs et en diplômes universitaires de technologie. Les autres formations (études de médecines, diplôme d'université, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisées. Les étudiants inscrits dans les écoles rattachées aux universités qui ont le statut d'établissement public à caractère administratif, selon l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 ou L 719-10 du code de l'éducation qui leur conservent la personnalité morale et l'autonomie financière, n'entrent pas dans le champ.

UNIVERSITÉS - Les universités regroupent des unités de formations et de recherche ainsi que d'autres types de composantes créés par délibération du conseil d'administration de l'université après avis du conseil académique (article L 713-1 du code de l'éducation). On y a également assimilé les deux centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et de Mayotte.

STAGE - Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme (ou d'une certification). Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.

GRATIFICATION - Elle est au minimum de 436,05 euros net mensuel lorsque la durée du stage excède deux mois consécutifs.

L1, L2, L3 - Licence LMD première, deuxième et troisième année.

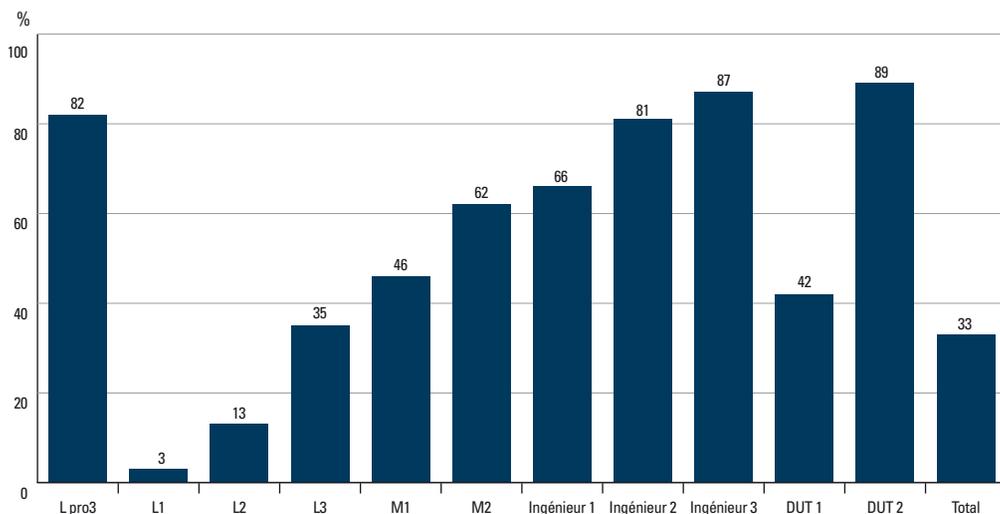
SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquête sur les stages.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.02.

1 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus à l'université en 2012-2013, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

2 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2012-2013, en %.

	Stagiaires (%) (1)	Stages ≥ 2 mois (%) (2)	Stages gratifiés (%) (2)	Gratification entre 436 et 600 € (%) (2)	Gratification supérieure à 600 € (%) (2)	Stages effectués à l'étranger (%)	Stages effectués hors région (%)
Licence pro L pro3	82	90	79	82	5	8	31
Licence générale L1	3	17	15	47	13	3	30
L2	13	22	14	55	11	5	23
L3	35	36	26	67	11	8	21
Ensemble	14	31	22	63	11	7	22
Master M1	46	57	41	66	20	9	22
M2	62	81	73	58	33	10	27
Ensemble	53	70	58	61	28	9	25
Ingénieur Ingénieur 1 ^{re} année	66	21	36	45	38	17	47
Ingénieur 2 ^e année	81	84	62	60	35	36	29
Ingénieur 3 ^e année	87	98	95	33	65	14	53
Ensemble	77	71	67	43	52	23	43
DUT DUT 1 ^{re} année	42	4	9	50	10	3	28
DUT 2 ^e année	89	79	64	85	7	7	27
Ensemble	62	51	45	82	7	6	27
Tous cursus	33	57	48	66	22	9	26

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Pourcentage calculé sur l'ensemble des inscrits.

2. Pourcentage calculé sur les données renseignées, dans l'hypothèse où les non-répondants se comportent comme les répondants. Il doit s'interpréter comme une estimation.

Lecture : 82 % des inscrits en 3^e année de licence professionnelle ont effectué un stage. Pour 90 % des stagiaires, le stage a duré deux mois ou plus.

79 % des stagiaires ont perçu une gratification. 82 % des stagiaires gratifiés ont reçu entre 436 et 600 euros et 5 % ont touché plus de 600 euros.

8 % des stages se déroulent à l'étranger et 31 % en dehors de la région administrative de l'université.